

**MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT**

=====

**CONACILSS**

**REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi**

**EXERCICE SAHEL 21  
VISION GLOBALE**

MARS 1997

**SOCEPI - SARL**

## S O M M A I R E

---

	Pages
METHODOLOGIE	3
CONCLUSIONS DU RAPPORT	5
A. BILAN RETROSPECTIF	9
B. TENDANCES MAJEURES ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	33
C. FUTUR DÉSIRÉ	38
D. AMBITIONS ET ORIENTATIONS PRIORITAIRES	42
E. STRATÉGIES ET RÔLES DES ACTEURS	46
BIBLIOGRAPHIE	50

## METHODOLOGIE

\* Dans le cadre de l'exercice SAHEL 21, trois ateliers régionaux se sont tenus à Ségou, Gao et Kayes entre Janvier et Février 1997. Chacun de ces ateliers a regroupé notamment des délégués de l'administration publique, du paysannat, des jeunes, des femmes et du secteur privé.

Au cours de chaque atelier, les thèmes suivants furent examinés : Environnement-Ressources Naturelles, Démographie-Peuplement et Ressources Humaines, Economie et Secteur Informel, Dynamique Sociale et Politique au titre du Sous-atelier "Vision Globale", Transformation de l'Agriculture au titre du sous-atelier de même nom. Les thèmes ont fait l'objet de présentation suivie de débats spécifiques centrés sur des questionnements identifiés au préalable par les animateurs sur la base de la documentation fournie par le CILSS, de celle disponible sur le Mali et en tenant compte des réalités propres aux régions administratives participantes à l'atelier. La stratégie de construction et d'évolution des débats a consisté à distinguer cinq catégories successives de questionnement : (a) les questionnements de caractère évaluatif des politiques sectorielles menées, (b) les questionnements ayant pour objectif d'identifier les contraintes structurelles, les opportunités présentes et les perspectives tendancielles, (c) les questionnements visant à capter les rêves des populations sahéliennes, (d) les questionnements susceptibles de visualiser les ambitions et les priorités réalistes des divers acteurs de la vie nationale dans le Sahel, (e) enfin les questionnements permettant d'esquisser à défaut de rationaliser la stratégie de réalisation du projet de société nouveau, ce qui supposerait la définition des objectifs, l'identification des actions, des acteurs et des rôles respectifs à impartir, l'évaluation des moyens financiers, humains, matériels ou techniques à mettre en oeuvre, la fixation du calendrier d'exécution du projet et l'énumération précise des mesures d'accompagnement éventuelles. A l'issue des ateliers régionaux, deux rapports de synthèse furent validés au cours de l'atelier national tenu les 6 et 7 Mars 1997 à Bamako. Le présent rapport traite exclusivement de la "Vision Globale" du Sahel au 21<sup>e</sup> siècle.

\* A la demande de la 30<sup>e</sup> Session de son Conseil des Ministres, le CILSS a entrepris une reflexion nouvelle sur l'avenir du Sahel. Cette reflexion, loin de constituer une nouvelle prospective engage et éclaire plutôt le débat entre les acteurs sociaux sur des enjeux de développement et les priorités à définir. Contrairement aux études antérieures menées par des experts extérieurs, il s'agit ici d'assurer la participation effective des principales sensibilités sahéliennes au débat sur le Sahel au siècle prochain.

Suivant les termes de références du rapport national "Vision Globale" fixés par le Secrétariat Exécutif du CILSS, le plan de rédaction est prédéterminé et uniforme pour tous les Etats membres. Il doit d'abord rappeler la méthodologie de conduite des ateliers régionaux, dégager une synthèse du rapport national et enfin présenter dans l'ordre les 5 chapitres suivants : bilan retrospectif, tendances majeures et perspectives, futur désiré, ambitions et orientations prioritaires, stratégies et rôles des acteurs. Les thèmes que les débats devraient priviliger sont également arrêtés du CILSS. Ce sont : (a) environnement et ressources naturelles, (b) population, dynamique de peuplement et ressources humaines, (c) économie, (d) dynamiques sociales et politiques. Chaque thème sera abordé suivant le cheminement séquentiel ci-après pré-établi :

- Bilan retrospectif : l'animation présentera les politiques mises en oeuvre par l'Etat au cours des 30 dernières années dans les domaines ciblés par le CILSS pour chaque thème de façon à susciter le débat et obtenir des participants leur propre évaluation des résultats de chaque politique.

- Tendances majeures et perspectives. A cette étape, il s'agit d'amener les participants à dégager et à justifier à l'issue du débat relatif au diagnostic précédent (a) les contraintes structurelles majeures, (b) les opportunités nouvelles offertes, (c) les tendances d'évolution possibles, toutes choses égales par ailleurs.

- Futur désiré : c'est le désir d'être du sahélien au 21<sup>e</sup> siècle. C'est surtout le rêve catalyseur qui fonde la mobilisation chez les acteurs sociaux pour des transformations inattendues.

- Ambitions et orientations prioritaires : En référence au futur désiré ci-dessus, les saheliens sont ici interpellés dans leurs capacités à réduire les contraintes structurelles et optimiser les opportunités nouvelles, donc à identifier et justifier les ambitions prioritaires qu'ils se donnent dans la construction du futur possible.

- Stratégies et rôles des acteurs. A cette dernière phase, les participants (a) définissent les objectifs et les actions majeures à mettre en oeuvre pour desserrer les contraintes dans le sens des priorités identifiées, (b) décrivent la stratégie de réalisation des ambitions prioritaires et de réduction des contraintes majeures, (c) fixent les rôles spécifiques à impartir à chaque acteur impliqué, (d) arrêtent les recommandations et mesures d'accompagnement éventuelles.

## CONCLUSIONS DU RAPPORT

### Les constats

\* Le Mali est sahelien ou saharien à 75%. Il est traversé par deux grands fleuves (Niger et Sénégal) totalisant 2600 km de parcours avec des débits appréciables. Les ressources en eau exploitées ne dépassent guère 2%. Les superficies irrigables à partir des eaux de surface ne sont exploitées qu'à hauteur de 32%. Les besoins en eau pour l'agriculture sont de loin les plus importants. Les réserves en poisson et en faune autrefois fort importantes sont de nos jours appauvries. Le domaine forestier couvre 100 millions d'hectares. Il a un potentiel faible en biomasse ligneuse. La dégradation des forêts est perceptible. L'agriculture est le plus important utilisateur des terres. Les terres sont mal gérées. Le cadre de vie général des populations est dégradé. Cette détérioration est perceptible notamment dans les grands centres urbains. Le pays connaît des caprices climatiques (sécheresse) et des déficits alimentaires. La population croît fortement (près de 3%). Cette population est plutôt jeune avec une proportion rurale de 75% et une croissance urbaine forte. La densité territoriale de la population est inégale et globalement faible. Le Mali est un pays d'émigration. La fécondité y est élevée. Les ratios des secteurs éducation et santé sont parmi les plus faibles dans le monde. Le marché du travail souffre de déficit important d'offre relativement à la demande. Les activités informelles se développent. La pauvreté est présente. Les équilibres macro-économiques sont fragiles. Le pays est tributaire de l'aide au développement. Les concours financiers des 30 premières années de l'indépendance ont profité essentiellement à l'économie rurale et au secteur secondaire (32% chacun). L'aide au développement est subie par le pays dont la capacité institutionnelle de coordination de l'aide est plutôt faible. Les référentiels moral, culturel et civique sont perturbés. La réforme de gouvernance territoriale prend corps. Les libéralismes politique et économique s'installent.

### Les convergences

\* La mauvaise gestion des terres est imputable au dépassement de la capacité de charge des sols, le défrichement incontrôlé, les feux de brousse, l'insécurité foncière et la pression démographique. La faiblesse de revenu en milieu rural et les contraintes de survie quotidienne conduisent les populations à surexploiter les ressources naturelles. La dégradation du cadre de vie a pour origines le comportement des usagers, l'absence d'ouvrages d'assainissement et la mauvaise gestion des ordures ménagères et des effluents industriels et artisanaux. L'environnement est détérioré en raison de (a) l'absence de réparation des dommages causés, (b) l'inexistence d'une structure centrale de collecte-traitement de données et de suivi-contrôle des normes non encore édictées, (c) la faible application des schémas d'urbanisation régionaux

et subrégionaux. Les migrations ont pour cause la pauvreté, le manque d'emploi et surtout de perspectives économiques locales. Les programmes de départs volontaires ont échoué faute de bonne conception des projets et de mécanisme de sélection et formation des bénéficiaires. Le chômage s'explique par l'inadéquation formation-emploi, la croissance démographique et la restructuration du budget public et des entreprises nationales. La faiblesse des indicateurs en santé et éducation est inhérente au dynamisme démographique et à l'insuffisance des ressources budgétaires allouées auxdits secteurs. Les résultats économiques sont influencés par le réalisme des objectifs, la pluviométrie, les contraintes physiques (enclavement du pays, taille), les fluctuations de cours du coton, les politiques d'incitation et de prix, la compétitivité des produits nationaux et les efforts d'ajustement développés. La perte du "dambé" découle de celle de l'autorité parentale. L'impact de l'aide au développement est difficile à évaluer. L'aide reste indispensable. Les lignes de crédit demeurent oisives si les conditions et modalités de mobilisation sont inadaptées aux réalités locales.

\* Dans le domaine des contraintes structurelles sont unanimement identifiés les aléas climatiques et l'hypothèque durable qu'ils causent aux ressources naturelles (eau, terre, flore, pâturage), la croissance démographique, le chômage, la continentalité du pays et l'enclavement de plusieurs régions, le sous-équipement paysan, la faiblesse des ressources publiques comparativement aux besoins, la marginalisation des femmes dans la vie publique et enfin les pratiques dites "mutilantes". A l'opposé, la baisse du taux de mortalité, le libéralisme économique, l'instauration de l'UEMOA, la dévaluation et le regain d'intérêt pour l'exploitation aurifère sont perçus comme des opportunités nouvelles à saisir. En perspective les contraintes ou opportunités des plus plausibles tournent autour de (a) l'insécurité foncière liée au statut foncier des parcelles aménagées ou non, (b) la forte fécondité inhérente à la jeunesse de la population d'une part, au mariage précoce surtout en milieu rural d'autre part, (c) la contraction des flux migratoires internes et extérieurs de jeunes, (d) l'insuffisance des infrastructures économiques et sociales, (e) le recours au financement extérieur pour les investissements publics, (f) la réorientation des flux d'aide au détriment de l'Afrique Sud-saharienne.

\* Les participants partagent le rêve d'un cadre de vie sain, salubre, exempt de pollutions et nuisances. Tous idéalisent la fin définitive de la sécheresse au Sahel, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la maîtrise des eaux de surface et la mobilisation des eaux souterraines afin de rendre l'agriculture indépendante des aléas climatiques. S'agissant des ressources humaines ou de l'économie, tous les délégués désirent la couverture totale des besoins du pays en santé, éducation, emploi, la professionnalisation de l'agriculture, la promotion des agro-industries ainsi que la création d'une monnaie sous-régionale.

\* Les ambitions consensuelles exprimées entre autres visent à restaurer et protéger l'environnement, réduire la fécondité, atteindre 80% de couverture sanitaire, reduire le chômage, et améliorer la disponibilité quantitative et qualitative des produits agricoles destinés ou non à la transformation. Les orientations prioritaires identifiées sont constituées par la systématisation des schémas d'aménagement du territoire, l'élaboration d'une législation en matière environnementale, le renforcement des actions de planning familial, la réalisation d'investissement dans la maîtrise de l'eau, le développement des PME, PMI, l'augmentation de la capacité d'absorption des financements mis à la disposition de l'Etat et enfin la restauration de la confiance du citoyen en la justice et en l'Etat de droit.

\* Dans la construction de la vision globale, les rôles essentiels incombent aux individus, à l'Etat, les collectivités, le secteur privé et dans une proportion bien moindre aux donateurs extérieurs pour satisfaire les priorités relatives à la transformation quantitative et qualitative de l'agriculture, la demande en eau, éducation, santé et emploi, la restauration de la qualité de l'écosystème et du cadre de vie, la maîtrise de la croissance démographique et la relance de la croissance économique. Le préalable et indispensable facteur premier de réussite de cette entreprise ambitieuse demeure le recours à notre "dambé" et aux critères de citoyenneté, laïcité, liberté et tolérance qui fondent une république civilisée.

### Les divergences

\* La polygamie divise les participants quant à son fondement et à la stratégie de la combattre. Pour certains la polygamie est à préserver comme facteur de cohésion familiale. D'autres en revanche la rejettent comme anachronique et destabilisatrice des foyers.

\* La croissance démographique est diversement appréciée des participants. Pour une première catégorie, le laisser faire doit prévaloir. Pour la 2<sup>e</sup> catégorie l'espacement des naissances est le souhait désiré. Le 3<sup>e</sup> groupe prone le maintien de la croissance démographique actuelle et enfin le dernier groupe est partisan d'une croissance démographique en adéquation avec la croissance économique, donc conforme à la politique officielle.

\* Le financement des activités économiques soit par le secteur privé exclusivement, soit par ce dernier en parallèle avec l'Etat ne fait pas l'objet de consensus.

\* Les pratiques dites "mutilantes" sont à abandonner pour les uns ; pour les autres la question est beaucoup plus complexe pour être tranchée au cours d'un atelier.

\* Tandis que des participants pronaient l'institutionnalisation des sages et leur implication dans la résolution de certains conflits, d'autres parlent plutôt de régler les conflits fonciers par la coutume.

## Les particularités

\* Le premier atelier régional a formulé le désir d'augmentation de la population active et d'une espérance de vie de 65 ans pour le malien. Le deuxième atelier rêve de dunes fixées, de fleuves et mares désensablés et de barrage de Tossaye concrétisé. Le troisième atelier a développé le respect des accords internationaux de transhumance. Il a estimé que la dégradation des ressources naturelles est aussi le fait de l'utilisation de produits phyto-sanitaires en particulier dans les zones cotonnières ou minières.

## Les Recommandations

- \* La création d'un Ministère spécifique de l'environnement
- \* la définition préalable du statut foncier des parcelles avant tout aménagement
- \* la création de l'AGETIPE rurale
- \* l'assouplissement des conditions et modalités de mobilisation des lignes de crédit extérieures
- \* la protection du cousinage ethnique en tant que facteur de convivialité entre les hommes
- \* la reconversion de mentalité chez les diplômés chômeurs dans le sens de l'acceptation du travail de la terre
- \* la limitation du nombre de partis politiques afin de prévenir les dissensions nuisibles à l'unité nationale
- \* l'adéquation entre le modèle démocratique occidental et nos valeurs culturelles
- \* l'aide au développement à orienter vers les investissements productifs par rapport à l'aide d'urgence
- \* le re-investissement dans l'agriculture des profits réalisés par les commerçants céréaliers surtout ceux bénéficiaires d'exonérations douanières
- \* le confortement de la stabilité sociale et politique en contrepartie de la réalisation des critères d'ajustement structurel au moyen de financements destinés aux populations.

## A. BILAN RETROSPECTIF

### Ressources Naturelles - Environnement

1. Le Mali est un pays continental situé au centre de l'Afrique de l'Ouest. Le pays couvre une superficie de 1.240.000 km<sup>2</sup>. Le climat se caractérise par 4 zones climatiques (a) la zone guinéenne (11 % du territoire) avec des forêts et savanes boisées et une pluviométrie dépassant 1100 mm de pluie par an, (b) la zone soudanienne (14 % du territoire) avec un couvert végétal important et une pluviométrie annuelle comprise entre 550 mm et 1100 mm, (c) la zone sahélienne (19 % du territoire) avec une pluviométrie évoluant entre 150 et 550 mm couvre l'essentiel du delta central du Niger et de nombreuses terres inondées une partie de l'année, (d) la zone saharienne (56 % du territoire) avec une pluviométrie inférieure à 200 mm.
  
2. Les ressources en eau de surface sont essentiellement reparties entre deux fleuves principaux (le Niger et le Sénégal) et quelques lacs et mares. Le fleuve Niger s'étend sur 1700 km de distance en territoire malien avec un débit annuel moyen de 46 millions de m<sup>3</sup>. Quant au fleuve Sénégal, il arrose la région ouest du pays sur près de 900 km avec un débit moyen de 10,5 millions de m<sup>3</sup>. Les ressources hydrauliques annuelles renouvelables sont estimées entre 40 et 62 km<sup>3</sup>. Le potentiel en eau de surface est suffisant pour irriguer 565 000 ha sur un potentiel de 2 000 000 d'ha. De ce potentiel, 180 000 ha de terre sont actuellement aménagés, principalement à l'Office du Niger (50 000 ha). Suivant les estimations, 2 % des ressources hydrauliques potentielles sont exploités ; sur ce pourcentage, l'agriculture absorbe 97 %, la consommation humaine et animale 3 %.
  
3. La pêche constitue une activité économique exercée par des pêcheurs professionnels dans les réservoirs de grands barrages et dans d'autres fleuves importants tels que le Bani, le Bafing et le Bakoye. Le potentiel moyen estimé de poisson des cours d'eau varie entre 25 et 75 kg/ha ; toutefois les réserves halieutiques estimées entre 150.000 et 200.000 tonnes dépendent essentiellement des régimes hydrographiques et pluviométriques qui demeurent fluctuantes d'une année à l'autre. Les sécheresses répétées ont affecté les réserves et la diversité des espèces de poisson. La consommation moyenne de poisson par personne et par an est évaluée à 10,5 kg.
  
4. Les formations ligneuses occupent 32,2 millions d'hectares et le domaine forestier 100 millions d'hectares. Le disponible en bois sur pied est de 520 millions de m<sup>3</sup>. Le patrimoine forestier se caractérise par son faible potentiel en biomasse ligneuse à l'hectare, sa répartition

irrégulière dans l'espace, des disparités dans la taille des arbres et la distribution variable des espèces souvent au sein du même type de forêt naturelle. La densité de ressources forestières est également variable : 8,1 à 12,4 m<sup>3</sup>/ha dans les régions sahéliennes de Mopti et Ségou à faible pluviométrie et forte densité de population ; 13,8 à 17 m<sup>3</sup>/ha dans la région centrale de Koulikoro aux caractéristiques Soudano-Sahélienne et Soudanienne et aux densités modérées de population ; 26,4 m<sup>3</sup>/ha dans la région soudanienne et soudano-sahélienne où les densités de population sont encore faibles. Le déboisement pour cause de consommation domestique reste un des principaux facteurs de dégradation des ressources forestières. Les conséquences négatives de l'exploitation abusive des forêts naturelles sont tangibles autour des grands centres urbains, dans les zones rurales à fortes densités de population et le long des routes nationales.

5. La réserve faunique que le Mali connaissait autrefois a considérablement baissé au cours des trois décennies écoulées ce, à cause des effets combinés des migrations et de la colonisation humaine, de la sécheresse, des feux de brousse et du braconnage.

6. Les principaux types de sol que l'on rencontre au Mali sont :

- les sols faiblement ferralliques occupent près de 2 millions d'ha et se localisent dans l'extrême sud du pays dans les zones bioclimatiques du Soudanien Sud et du Guinéen Nord où ces sols constituent l'essentiel des terres arables;

- les sols ferrugineux tropicaux couvrent environ 17,3 millions d'ha. Ils sont les terres de culture du soudanien Nord et des 2/3 Sud de la zone sahélienne. Chimiquement leur potentiel de fertilité est assez élevé et variable en fonction de la roche mère.

- les sols Sub-arides se retrouvent dans les zones bioclimatiques du soudanien Nord et du Sahélien Sud ;

- les sols peu évolués constituent 35 % du territoire national. Ils se caractérisent par leur état de dénudation dans un pédo climat très sec ;

- les sols hydromorphes et les vertisols se caractérisent par l'excès d'eau par engorgement temporaire ou permanent d'une partie ou de la totalité du profil. Les vertisols dominent la zone de l'Office du Niger, dans le delta Nord du fleuve Niger où on les trouve dans les dépressions

et cuvettes.

L'agriculture restera pour longtemps encore le plus important utilisateur des terres dont la mauvaise gestion est imputable à plusieurs facteurs parmi lesquels le dépassement de la capacité de charge des sols, le défrichement incontrôlé, les feux de brousse, l'insécurité foncière et la pression démographique.

7. La recherche minière et géologique a mis en évidence plusieurs gisements dont les principaux aujourd'hui exploités sont :

- le sel gemme dans la zone sahélienne de Taoudéni.
- les phosphates de Bourem dans la région de Gao.
- l'or et les matériaux de construction dans la région de Kayes.
- l'or de Syama et Kalana dans la zone sud du territoire.

8. La perception de l'environnement au Mali a évolué dans le temps. A l'époque coloniale et au lendemain de l'indépendance, l'environnement était considéré comme un problème des pays industriels sous l'angle de la pollution et des déchets toxiques. Avec l'avènement de la sécheresse en 1972, l'environnement fut assimilé à la désertification. Depuis 1985, l'environnement est perçu comme un phénomène multidimensionnel susceptible d'affecter le cadre et la qualité de vie. Au Mali l'on assiste de plus en plus à une dégradation du cadre de vie des populations. Cette dégradation due essentiellement à l'insalubrité et aux pollutions d'origine industrielle ou artisanale est plus accentuée dans les grands centres urbains en raison entre autres de l'insuffisance voire l'absence d'ouvrages d'assainissement individuels et collectifs, de la mauvaise gestion des ordures ménagères, des eaux usées domestiques et des effluents artisiaux et industriels.

9. Le climat a en apparence constitué dès le premier Plan Quinquennal une préoccupation implicite des autorités dans la mesure où l'objectif de renforcement de l'indépendance alimentaire devait permettre de faire face aux oscillations de la production dues aux conditions climatiques. Dans les faits, les phénomènes de désertification et de protection de l'environnement ne seront intégrés dans l'analyse économique que dans le 2<sup>e</sup> Plan (1974-78) en raison de la sécheresse exceptionnelle qu'ont vécu les pays du Sahel. Avec cette calamité, le Mali a connu une pluviométrie insuffisante, des crues faibles pour les fleuves Niger et Sénégal et un

abaissement marqué des nappes phréatiques. Tous ces facteurs ont eu un impact négatif sur l'ensemble de l'économie et particulièrement le secteur rural : fragilisation de l'écosystème, baisse des productions vivrières avec comme corollaire le déficit alimentaire et les problèmes de santé publique qu'il induit. Face à ce défi de la nature et aux enjeux économiques, le Mali s'est fixé comme objectif à long terme d'atteindre un niveau, un mode et des conditions de vie garantissant la satisfaction des besoins essentiels de la population, dans un environnement préservé et amélioré du point de vue humain. Pour ce faire, des stratégies sont adoptées. En matière de lutte contre la sahélisation, les actions sont prévues pour lutter contre la déforestation, développer les périmètres de reboisement, les plantations villageoises et les pépinières. En ce qui concerne les aménagements cynégétiques et la satisfaction des besoins nationaux en bois, les actions seront entreprises pour identifier les particularités réelles des divers parcs et réserves et stopper l'exploitation anarchique du couvert boisé. Tandis que les actions dans le domaine de l'hygiène publique et de l'assainissement s'avéraient timides, celles relatives au secteur eau-énergie demeurent significatives : barrage de Sélingué, programme de petits barrages de retenue. En définitive la sécheresse de 1973 a montré que loin d'être la cause principale des mauvaises performances économiques, elle revelait la centralisation inefficace des décisions en matière de gestion des ressources naturelles, l'implication insuffisante des populations, l'exploitation anarchique des ressources.

10. Parmi les objectifs fondamentaux retenus par le Plan 1981-86, trois sont en rapport avec la lutte contre la sécheresse et la protection de l'environnement. Il s'agit de (a) la reconstitution du couvert végétal par une politique dynamique de reboisement et une lutte énergique et permanente contre les feux de brousse, (b) la maîtrise de l'eau, (c) la consolidation des efforts pour la reconstitution du cheptel. Dans le cadre de ce plan de développement, les pouvoirs publics ont identifié des actions spécifiques tendant à encourager l'emploi des foyers améliorés, sensibilisé les populations aux problèmes forestiers afin de promouvoir d'autres types d'énergie telles que l'énergie solaire ou la biomasse.

11. Le Plan Quinquennal 1987-91 a accordé une priorité à la lutte contre la sécheresse et la désertification traduisant ainsi la conviction que ce combat est indispensable pour le Mali de par sa vocation agro-pastorale et les exigences de préservation des ressources naturelles. Cette lutte peut se gagner à condition de modifier les comportements humains dans le sens d'une exploitation rationnelle du patrimoine naturel. La stratégie envisagée revient à protéger les écosystèmes en s'attaquant aux causes directement accessibles de la désertification et à moyen-

terme à reconquérir progressivement les zones dégradées. Parallèlement, des stratégies en matière d'énergie et hydraulique, habitat et urbanisme ainsi que de santé sont adoptées, avec comme mesures et entre autres le surcreusement des mares, le renforcement des réseaux hydrauliques urbains, la viabilisation et l'assainissement des parcelles de logement, la vulgarisation des technologies appropriées, les préventions des endémies majeures.

12. La réflexion stratégique au Mali en matière de gestion des ressources naturelles a démarré en 1982 avec l'élaboration de la politique forestière. Cette politique sectorielle visait surtout la mise en oeuvre d'actions concourant à la lutte contre la sahélisation. Rapidement l'on s'est rendu compte que la lutte contre la désertification doit être considérée comme un concept de développement. La nouvelle stratégie a été définie comme "une approche globale d'utilisation rationnelle des ressources naturelles permettant à la fois une exploitation plus productive du milieu naturel (local, régional, national) et la sauvegarde de l'environnement dans le cadre d'un schéma national de développement avec la participation effective des populations concernées". Ces préoccupations ont été exprimées dans le Plan National de Lutte Contre la Désertification (PNLCD) élaboré en 1985. La mise en oeuvre de ce plan fut concrétisée par l'identification de 8 programmes prioritaires répondant à trois principes directeurs :

- . le souci de réalisme avec le choix de 6 zones test ;
- . la volonté de bien maîtriser les problèmes de désertification tant sur le plan étude et planification que sur le plan recherche et choix des technologies appropriées ;
- . le souci d'assurer et d'entretenir une complémentarité et une interdépendance des programmes retenus.

La stratégie nationale de gestion des ressources naturelles s'articule autour de trois principes :

- . décentralisation de la gestion au niveau des communautés villageoises ;
- . concertation avec les bénéficiaires pour la préparation et la réalisation des projets touchant les ressources naturelles ;
- . approche globale avec la prise en considération des nombreux aspects de l'exploitation des écosystèmes.

Trois zones ont été choisies pour mener des actions test de lutte contre la désertification : Koutiala, Kadiolo et Djenné. Les activités retenues au niveau des villages concernés comportaient les programmes suivants :

- . aménagement hydro-agricole et construction de petits barrages ;
- . information, sensibilisation et formation des populations ;

- . réalisation d'activités productives et de gestion des ressources naturelles ;
- . promotion des femmes : jardinage, teinturerie etc.

Pour rendre opérationnel le schéma d'aménagement du territoire du PNLCD, le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) est mis en oeuvre. Ce projet a pour objectif le renforcement de la capacité des communautés villageoises à gérer leurs ressources naturelles d'une part, la création d'un système d'information sur l'environnement visant à coordonner et à orienter les diverses initiatives en cours au Mali dans le cadre d'une stratégie nationale de gestion des ressources naturelles d'autre part.

Il existe des stratégies et politiques sectorielles de lutte contre les effets de la dégradation environnementale sur le développement économique et social. Malheureusement elles n'étaient pas intégrées dans un cadre global, cohérent avec une vision prospective.

13. Avant l'entrée en vigueur de la Convention Internationale de Lutte Contre la Désertification (CID), le Mali a mené plusieurs actions d'urgence dans le cadre du processus d'élaboration du Plan National d'Action Environnementale (PNAE). Parmi ces actions l'on citera notamment (a) l'organisation en Juillet 1995 de missions d'information régionales préparatoires aux ateliers locaux et régionaux, (b) la diffusion dans les langues nationales d'émissions radiophoniques traitant les enjeux et les grands principes de la CID, (c) la production de notes faisant entre autres le diagnostic des problèmes environnementaux et l'exposé de l'expérience vécue dans le domaine de la Lutte contre la désertification. Le processus d'élaboration du PNAE comporte plusieurs étapes dont le forum national de lancement dudit processus tenu en Février 1996 et la production d'études thématiques devant déboucher sur des programmes d'actions nationaux assortis de mécanismes de mise en oeuvre et de suivi. Co-financé par l'Allemagne, l'IDA et la FAO et le PNUD/UNSO, le PNAE a pour objectif la création et le renforcement d'un cadre juridique et institutionnel ainsi que l'identification de stratégies efficaces d'exécution et de suivi d'une politique environnementale concertée car participative des acteurs socio-économiques en particulier de la population. En raison de l'importance du phénomène désertification au Mali et de son impact sur la vie des populations, le PNAE réservera une place prépondérante à la mise en oeuvre de la Convention Internationale de Lutte Contre la Désertification ratifiée par le Mali en Octobre 1995. Le Secrétariat Permanent du PNAE/CID a dégagé pour la période allant de Juillet 1996 à Septembre 1997 les stratégies requises pour atteindre les objectifs intermédiaires que sont les programmes de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement rural, les programmes d'assainissement urbain et de lutte contre la pollution et les nuisances, le cadre institutionnel et législatif approprié au

PNAE, l'application du processus d'élaboration du PNAE arrêté par le forum national de lancement, le renforcement et le pilotage du PNAE par le Secrétariat Permanent.

14. Du constat général dressé par les ateliers régionaux, il ressort que la faiblesse du revenu rural et les contraintes de survie quotidienne qu'elle occasionne conduisent les populations à dégrader leur cadre de vie naturel. La dégradation générale et continue des ressources naturelles est perceptible. Le bilan diagnostic dégage également parmi les causes principales de cette dégradation la mauvaise utilisation des produits agro-pharmaceutiques, en particulier dans les zones cotonnières et minières, l'absence de réparation des dommages causés à l'environnement et la faiblesse de l'expertise nationale surtout en matière d'impact de l'exploitation minière sur l'environnement. Aux plans juridique et institutionnel, l'on notera l'inexistence et ou la faible mise en oeuvre des schémas d'urbanisation régionaux et sub-régionaux, la faible coordination nationale et régionale des politiques sectorielles en matière environnementale ainsi que l'absence d'une structure centrale de collecte, de traitement de données environnementales ou de suivi-contrôle des normes environnementales non encore édictées de façon cohérente.

#### **Démographie-Peuplement-Ressources Humaines**

15. Le Mali a connu plusieurs recensements administratifs ; celui effectué en 1955 estima la population à 3,6 Millions d'habitants. La première enquête démographique nationale réalisée par sondages en 1960 par l'INSEE estima la population à 4,1 Millions. Il fallut attendre le Recensement Général de la Population du Mali intervenu en 1976 pour avoir une évaluation complète de la population. A l'issue du Recensement Général de la Population et l'Habitat de 1987, la population passa de 6,4 Millions en 1976 à 7,6 Millions. Le recensement administratif de 1995 situerait à plus de 9 Millions l'importance de la population malienne. La population malienne atteindra les 20 Millions à l'horizon 2020 selon les estimations. Les femmes représentent environ 51% de la population totale durant toute la période écoulée.

16. Entre 1960 et 1987, la population rurale a augmenté de 63%. Elle qui représentait 92% de la population en 1960 est passée à 83% en 1976, puis à 80% en 1987.

La population du pays demeure jeune et inégalement répartie entre 2 zones de peuplement tout à fait différentes : les régions Nord, désertiques et subdésertiques avec à peine 1 habitant au km<sup>2</sup>, les régions Soudano-guinéennes et soudaniennes dont la densité peut dépasser 10 habitants au km<sup>2</sup>. Elle connaît un taux de croissance supérieur à 3% d'où la difficulté de satisfaire les

besoins essentiels ce, malgré l'immigration traditionnelle caractéristique. Ce taux d'accroissement de la population contribue à la surexploitation des terres cultivables, la fragilisation de l'environnement naturel et son corollaire de désertification ; il accentue de plus l'exode rural et l'insuffisance d'infrastructures urbaines.

17. Au cours des trois décennies écoulées, la politique de population se ramène de façon générale à une politique d'adaptation visant le traitement des conséquences de l'accroissement démographique au lieu des causes réelles ; la croissance démographique est même considérée jusqu'à fin 1970 comme un élément normal voire souhaitable pour le succès des plans de développement économique et social. Les variables démographiques et les politiques de population tant au niveau global qu'aux plans sectoriel et régional sont perçues dans le 2ème Plan Quinquennal comme des paramètres à prendre en compte dans la gestion du développement économique. Aussi, ce plan a-t-il poursuivi comme objectif l'accroissement de 7,1% l'an du PIB, 5% l'an de la consommation des ménages et 3,4% par an du revenu/tête.

En résumé, l'on peut retenir que l'attitude passive en matière de politique de population a largement hypothéqué les chances de réussite des objectifs de développement du Mali avec comme conséquence principale un taux de croissance démographique plus élevé que celui de la croissance économique.

18. La Mali a connu une croissance urbaine rapide. En 1962, les villes d'au moins 20 000 habitants totalisaient 4,7% de la population. En 1976, près de 12% de la population vivaient dans ces villes et plus de 6% dans celles ayant au moins 100 000 hbts. Le taux d'urbanisation est passé de 16,8% en 1976 à 22% en 1987 puis à 25,1% en 1993. La forte croissance urbaine s'explique à la fois par l'accroissement naturel élevé et par l'exode rural. Au niveau des migrations internes, le flux est plus intense entre les régions de Koulikoro et Ségou d'une part, le District de Bamako d'autre part. Ce flux est 4 fois supérieur à la moyenne des migrations internes en raison de la proximité de ces régions par rapport au District de Bamako et des facilités de communication soutenues par des circuits économiques fortement établis. Suivant les résultats de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation de 1993, les flux migratoires du milieu rural vers et en provenance de Bamako se compensent. En revanche l'exode rural vers les villes intérieures est surtout féminin tandis que le milieu rural est le principal pourvoyeur de migrations internationales à prédominance masculine et dont le volume dépasse celui des migrations internes. Le Mali est toujours un pays d'émigration mais moins que par le passé. Cette situation tient à la position géographique et surtout aux considérations climatiques, écologiques et économiques qui y règnent. Les migrants s'orientent généralement vers les pays

voisins, la France, l'Afrique Centrale et Orientale, la Libye, l'Arabie Saoudite.

19. La Déclaration de la Politique Nationale de Population adoptée en Mai 1991 vise dix objectifs parmi lesquels la réduction de la morbidité et de la mortalité, la redistribution spatiale de la population, la maîtrise de la croissance démographique et son harmonisation avec la croissance économique ainsi que la prise en compte des variables démographiques dans la politique macro-économique. Entre autres stratégies de réalisation des objectifs, il est préconisé la promotion du planning familial, la maîtrise progressive de la fécondité, l'accélération du processus de développement, l'organisation de campagnes de communication et la distribution de contraceptifs. La tranche quinquennale (1996-2000) du plan d'actions de la Politique Nationale de Population a fait l'objet d'un premier programme prioritaire d'investissements soumis en Juin dernier à une table ronde de bailleurs de fonds.

20. L'option politique en matière d'éducation est consacrée avec la réforme de 1962. Cette réforme qui visait l'éducation de masse et de qualité tenait une bonne place dans le plan de développement. Ainsi, le premier plan de développement prévoyait un accroissement de 7,9% du taux de scolarisation et la construction de 998 nouvelles classes. En matière d'alphanumerisation le taux d'analphabétisme devait passer de 98% à 0. Le Programme Triennal de Redressement visait en matière d'éducation les taux de scolarisation suivants : 26% en 1971, 27,2% en 1972 et 28,9% en 1974. Selon ce programme, les effectifs de l'enseignement fondamental passeraient de 219.000 élèves en 1970 à 282.000 en 1974. Quant aux enseignements secondaire et supérieur, les objectifs respectifs pour la même période étaient de 3.750 contre 2.900 et 845 contre 511. Compte tenu de ces objectifs de scolarisation, les plus forts taux de croissance des dépenses de fonctionnement ont été attribués au secteur de l'éducation avec 12%.

21. Sur la base des résultats des perspectives globales de la population et moyennant certaines hypothèses appropriées sur le taux d'admission, les ratios et le rendement interne, le Plan de Développement 1974-1978 indique que l'effectif total des élèves du premier cycle passera de 225.000 en 1973 à 276.000 à la rentrée 1978-79. Le nombre de nouveaux maîtres du premier cycle est arrêté à 2.062 alors que les besoins du pays en nouvelles salles de classe ont été évalués à 1.190 pour la période du plan. De plus, l'adaptation des flux scolaires à l'emploi a été analysée du point de vue quantitatif afin d'éviter soit un chômage de diplômés, soit une fuite de cerveaux, soit un manque de cadres dû à une sous-estimation des besoins. Au plan qualitatif, le 2ème Plan a étudié l'adaptation des contenus et des méthodes de formation aux tâches et aux

conditions de travail futures ainsi que les spécialités nécessitées par le développement. L'adaptation formation-emploi a également été analysée du point de vue des contraintes financières afin de pouvoir ajuster le plus possible la croissance du budget de l'enseignement à celle du budget général.

22. Le plan de développement relatif à la période 1981-1985 indique que les charges de l'éducation sont devenues insupportables. Selon ce plan, le secteur de l'éducation devrait évoluer comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1985</u>
Enseignement fondamental	316.000 élèves	393.000 élèves
Taux de scolarisation	29,6%	30,8%
Nouvelles classes à construire	1.870	
Nouveaux maîtres à former	2.020	
Diplômés attendus	16.256	

Cependant l'on assiste à une stagnation des taux de scolarisation dans le système formel compensée toutefois par l'essor des medersas. L'évaluation de cette situation fait ressortir que le taux de fécondité générale et l'élan démographique ont une incidence sur le pourcentage d'enfants en âge scolaire. En dépit de cette réalité, le plan de développement 1987-1991 n'indique aucune détermination quantitative des différents besoins induits par la croissance démographique dans le secteur de l'éducation.

23. L'éducation souffre aujourd'hui des difficultés d'accès, de qualité, d'équité et de financement. Les statistiques du secteur éducatif laissent apparaître qu'un enfant seulement sur quatre termine la 6<sup>e</sup> Année. En raison d'une croissance démographique élevée, il importe d'accroître les investissements dans l'éducation de base si l'on veut éviter la chute du taux de scolarisation. L'éducation au Mali se caractérise également par des inégalités importantes entre les zones rurales et urbaines : 18% de taux de scolarisation à Mopti contre 95 % à Bamako. Les taux de scolarisation dans les enseignements secondaire et supérieur sont encore plus alarmants (6% et 2% respectivement). Face à ce déséquilibre, le pays a engagé avec l'appui de partenaires une importante réforme du secteur de l'éducation. Cette réforme contribue à éliminer d'abord les distorsions et les inefficacités les plus flagrantes dans l'affectation des ressources allouées au secteur et à améliorer dans une seconde étape la qualité de l'enseignement à tous les niveaux,

y compris la formation professionnelle continue. Le Programme d'Ajustement Structurel du Secteur de l'Education mis en oeuvre depuis 1995 au titre de la première phase a permis d'ores et déjà de (a) redéployer pour la rentrée scolaire 94-95, 350 enseignants déchargés de cours, (b) étendre la double vacation, (c) recruter 300 enseignants vacataires, (d) définir les critères d'attribution des bourses aux étudiants suivant le mérite scolaire et les besoins sociaux, (e) assurer la disponibilité des matériels pédagogiques, (g) adopter les textes officiels favorisant l'expansion des écoles communautaires ou privées dont 120 étaient construites à fin 1994, (h) adopter les termes de référence pour la restructuration de l'enseignement supérieur. Au demeurant, l'ouverture de l'Université du Mali est effective depuis la rentrée académique 96-97. La deuxième phase de la réforme du secteur de l'éducation consolidera les acquis à travers des investissements susceptibles de renforcer l'éducation de base et en particulier celle des filles, développer un enseignement post primaire mieux conforme aux réalités du marché du travail. Une équipe pluridisciplinaire est déjà constituée pour évaluer le système éducatif, définir les grandes orientations et axes stratégiques et enfin élaborer un programme décennal de l'éducation à soumettre en 1997 aux bailleurs de fonds.

24. Conscients du déficit en santé, les pouvoirs publics se sont fixés des objectifs d'amélioration des ratios : 1 dispensaire pour 20.000 habitants, 1 lit d'hôpital pour 1.300 habitants à l'horizon 1965 au titre du Plan 61-65. Dans le domaine de la santé, le Programme de Redressement Triennal a limité à 2,5% le taux de croissance des dépenses de fonctionnement, ce qui correspond au taux de croissance démographique. Ledit programme a mis l'accent sur la protection maternelle et infantile, la protection de la famille, de la jeunesse et de l'enfance. Le Plan 74-78 a quant lui fixé entre autres objectifs la protection maternelle et infantile et la Lutte contre certaines maladies transmissibles. Le 2ème Plan a accordé la priorité aux actions préventives comme la vaccination : chaque année, 100.000 enfants devaient être vaccinés. En revanche, le Plan de développement 1981-85 recherchait plutôt la satisfaction des besoins des populations en soins et médicaments grâce à une utilisation judicieuse des moyens existants et la mise en oeuvre de moyens nouveaux compatibles avec les possibilités de l'Etat. Le tableau ci-dessous résume l'évolution de quelques ratios.

<u>Personnel sanitaire</u>	<u>Population (hbts)</u>	
	<u>1980</u>	<u>1985</u>
Un médecin pour	21.941	18.000
Un chirurgien pour	389.849	100.000
Un pharmacien pour	276.143	100.000
Un infirmier d'Etat pour	10.638	8.000
Une Sage-femme pour	28.000	18.000
Un infirmier pour	5.336	5.000

25. La plupart des indicateurs de la situation sanitaire sont encore à un niveau très bas, même comparé à la moyenne africaine. Parmi les principales raisons de cette situation, on peut citer le dynamisme démographique caractérisé par un taux de croissance naturel élevé. Les contraintes qui en découlent rendent difficiles les conditions de vie des populations en influant directement sur l'état de santé général et en particulier sur les populations vulnérables constituées par les enfants et les femmes en âge de procréer.

En matière pharmaceutique, l'Initiative de Bamako et la Politique des Médicaments Essentielles en DCI intervenues à la fin de la décennie 80 restent une innovation importante.

26. Les indicateurs de santé au Mali sont de nos jours parmi les plus bas dans le monde, ce qui dénote la précarité du système de santé. Selon les mêmes statistiques, 102 bébés sur 1.000 meurent avant l'âge de 12 mois alors que les mêmes indices sont respectivement de 65 et 7 pour les pays en développement et les pays industriels. Par ailleurs, plus de 20% des enfants meurent avant d'atteindre 5 ans, la malnutrition est très répandue, l'accès à l'eau potable est limité (10% de la population rurale et 46% de la population urbaine) et le ratio médecin/population est très bas (1 Médecin pour 20.000 personnes au Mali contre 5.000 pour l'ensemble des pays en développement). C'est pour toutes ces raisons que les pouvoirs publics mènent depuis 1990 une politique de santé visant à remédier aux insuffisances constatées au moyen d'une décentralisation au niveau des populations des actions de développement sanitaire. Le Projet Santé Population et Hydraulique Rural (PSPHR) mis en vigueur en 1992 à cet effet vise à augmenter la couverture et la qualité des services de santé, améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations rurales et contenir la croissance démographique. A fin Décembre 1995, le PSPHR a obtenu les résultats suivants :

participation des populations bénéficiaires dans la conception des infrastructures sanitaires, la définition des règles de fonctionnement et de fixation de prix des soins et la mise

en place des mécanismes de gestion par les comités d'élus ;

. organisation de près de 100 CSCOM (Centre de Santé Communautaire) sur lesquels 60 sont opérationnels et fournissent des services minima de santé primaire dont les soins de santé maternelle et infantile et de planning familial ;

. réhabilitation de 5 CSCOM ;

. équipement en véhicules des services centraux, régionaux et de 16 circonscriptions administratives ;

. acquisition par la procédure d'appel d'offres des médicaments de préférence génériques par la Pharmacie Populaire du Mali ;

. réalisation de 350 forages équipés ;

. évaluation des besoins en eau dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti.

. lancement de campagnes médiatiques contre le sida.

**27.** La Déclaration de Politique Sectorielle de Santé s'est fixé comme objectifs l'amélioration de l'état de santé des populations, l'extension de la couverture sanitaire et la performance du système de santé. Les stratégies envisagées à cet égard consistent à (a) assurer en permanence la disponibilité et l'accessibilité des médicaments essentiels, (b) renforcer la participation communautaire à la gestion du système de santé, (c) mobiliser les ressources de financement de la santé y compris le recouvrement des coûts de prestation, (d) élargir les programmes de lutte contre la malnutrition et les carences en micro-nutriments. L'équipe pluridisciplinaire de réflexion sur le système de santé devra entre autres présenter un programme décennal (1997-2016) de santé.

**28.** Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, le Programme Triennal 1970-72 fixe les perspectives. Pour l'ensemble des activités économiques, le nombre d'emplois à pourvoir atteignait 5.882 avec indication de niveaux de qualification. Les besoins en cadres et en main d'oeuvre de toutes catégories et de tous niveaux pour la période 74-78 sont fixés à 16.725 personnes dont 9% en cadres supérieurs, 19% de cadres moyens et 60% d'employés et ouvriers qualifiés et spécialisés. A partir de 1981, la nouvelle politique est conçue de façon à réduire les charges publiques. L'application de cette politique exigeait une reconversion des mentalités. En effet, la nécessité pour l'Etat d'instruire et de former des cadres ne doit plus désormais entraîner pour lui l'obligation d'embaucher tout le monde. Du reste ce dernier plan n'a pas établi de prévisions d'emplois ; il a tout juste indiqué la situation de l'emploi à la veille du plan. De nos jours, la politique de l'emploi si tant qu'elle est formalisée est loin de résorber

le chômage. Toutefois la création en 1992 de l'AGETIPE-MALI aura contribué dans une certaine mesure à atténuer le chômage dans la branche bâtiments-travaux publics.

29. Le marché du travail au Mali englobe le secteur formel-moderne et le secteur informel. Ces secteurs opèrent selon des dynamiques différentes. De façon générale, le marché du travail au Mali se caractérise par :

- . un niveau de sous-emploi dans plusieurs secteurs (public, parapublic, agricole) susceptible avec le temps de se muer en chômage explicite au fur et à mesure que ces secteurs s'exposent à la concurrence et tentent d'augmenter leur productivité ;
- . un déficit de qualification en main d'oeuvre comparativement aux besoins des employeurs d'où la tendance à l'accroissement du chômage structurel de l'économie ;
- . une demande de travail en pleine expansion suite notamment au flux de travailleurs licenciés, aux partants volontaires de la Fonction Publique et au flot des diplômés sortis des écoles de formation nationales et extérieures ;
- . des disparités régionales importantes qui posent des problèmes différents selon les régions notamment de la migration campagnes-villes qui accentue les déséquilibres généraux entre l'offre et la demande dans les localités déterminées ;
- . des disparités par groupes d'âge qui mettent en évidence les problèmes sociaux d'insertion des jeunes (diplômés et déperdus du système éducatif) dans le tissu économique ;
- . des disparités par genre qui soulignent les difficultés d'insertion des femmes dans l'économie, notamment au niveau rural.

30. L'offre d'emploi du secteur moderne a eu tendance à diminuer au cours des dernières années. Sa progression a été inférieure au taux de croissance de la population active urbaine, ce qui dénote un déclin de la capacité d'absorption de l'emploi. Cette évolution s'explique par la décroissance des activités publiques et parapubliques, par une révision des pratiques d'embauche des diplômés et par la restructuration du budget public et des entreprises dans le sens d'une plus grande efficacité. Bien que le processus de rationalisation de l'utilisation des ressources humaines soit déjà largement entamé, il ne faut pas anticiper de hausses substantielles d'effectifs dans le secteur moderne au cours des prochaines années en raison de la poursuite du processus de rationalisation d'une part, de l'introduction de technologies plus concurrentielles susceptibles d'avoir un impact mineur sur la création d'emplois d'autre part.

31. La demande d'emploi est très largement supérieure à l'offre. Cette demande excédentaire se justifie pour des raisons structurelles d'inadaptation de formation, à preuve les cohortes de diplômés trouvent de moins en moins facilement de débouchés d'emploi. De plus il est aisé de comprendre que la croissance démographique, si elle n'est pas contenue contribuera à désajuster le marché du travail. Par ailleurs les données sur l'évolution de la main d'oeuvre dans le secteur moderne dénotent une précarité de l'emploi qui se manifeste par une forte croissance des emplois saisonniers au détriment des emplois permanents. La dynamique démographique urbaine associée à celle d'absorption de main d'oeuvre du secteur formel moderne conduit à l'expansion d'activités informelles urbaines et au chômage de longue durée, ce qui à l'évidence reflète la nature structurelle du phénomène chômage aujourd'hui perçu comme une préoccupation politique et économique majeure au même titre que le déficit vivrier du pays.

32. Les Pouvoirs Publics ont exécuté respectivement à partir de 1987 et 1988 un programme de départs volontaires de la Fonction Publique et un programme de ré-insertion des agents déflatés des entreprises publiques. Outre l'objectif de rationalisation du budget d'Etat et du secteur des entreprises publiques, lesdits programmes visaient la promotion de l'initiative privée, partant le développement de l'offre d'emploi. En dépit des soutiens financiers importants octroyés par les Etats-Unis d'Amérique, le Mali et l'IDA, les programmes précités ont connu un échec patent tant sur le plan économique et social qu'en ce qui concerne notamment la création d'emplois. Parmi les principales raisons de cet échec, l'on retiendra :

- . le manque de suivi des projets depuis la mise en place du financement jusqu'à leur démarrage effectif ;
- . la mauvaise sélection et orientation des projets suivant les créneaux les plus porteurs;
- . l'absence de mécanismes adéquats de sélection des bénéficiaires en fonction de leurs aptitudes, capacités et intérêts. La plupart des travailleurs partants volontaires ou licenciés n'avaient aucune notion de gestion d'entreprise. Les allocations ou financements qu'ils ont reçus furent utilisés à des fins de consommation de base si ce n'est de prestige ;
- . la mauvaise conception des projets avec des études de faisabilité sans consistance ;
- . la taille des projets au regard des fonds alloués ;
- . la difficulté de mobilisation de financement auprès du système bancaire plutôt méfiant à l'égard de ce type de clientèle considérée à "haut risque".

33. Les ateliers régionaux ont fait le constat de la faible densité territoriale du pays, de la fécondité élevée et de l'impact négatif de la croissance non maîtrisée de la population. En dépit

du flux migratoire équilibré des migrations internes, ces dernières restent intenses. Pour les participants, la migration résulte de la pauvreté et du manque d'emploi. Tous s'accordent à reconnaître les faibles taux de couverture des besoins en santé et éducation de base. La progression du chômage rural et urbain reste une préoccupation forte.

### Economie

34. L'économie malienne se caractérise par des contraintes multiples de nature structurelle. Depuis son indépendance le pays a tenté, avec des fortunes diverses, des stratégies de développement économique et social. A travers le premier plan quinquennal 1961-1965, les principaux objectifs recherchés visaient à (a) renforcer l'indépendance alimentaire par le développement de la production agricole, (b) diversifier la production économique, (c) réaliser les infrastructures indispensables à l'essor économique et enfin (d) former les cadres nationaux. Le PIB devait augmenter de 8% l'an ce qui, compte tenu de la croissance démographique de 2,2% conduisait à un accroissement de 5,8% du PIB/tête. A l'exécution, ce plan a obtenu des résultats limités ; il était extrêmement ambitieux et pour le moins irréaliste dans son financement intérieur lequel faisait largement appel au reversement d'excédents des entreprises publiques. De plus, ce plan n'a pu ni bénéficié de politique judicieuse de prix et salaire, ni empêché le financement inflationniste à partir de la nouvelle monnaie, le Franc Malien, créé en 1962. Les conditions de réussite n'étant pas tout à fait réunies, le plan n'a pu réaliser tous les objectifs fixés. Au demeurant, la croissance réelle du PIB fut de 2,3%, chiffre comparable à l'augmentation démographique. Force est cependant de reconnaître plusieurs réalisations méritoires au titre des industries et infrastructures, notamment la création d'une industrie de substitution aux produits d'importation (sucre, savon, cigarettes, allumettes...), la construction d'infrastructures de communication (routes, aérodromes, radio nationale...).

35. L'objectif fondamental du Programme Triennal de Redressement Economique et Financier 1970-72 est le développement de la capacité productive de l'économie. Le secteur primaire constituant un élément important de la production, les efforts porteront en priorité sur l'agriculture secteur capable de progresser rapidement et de parvenir à éliminer les principaux déséquilibres (balance commerciale, budget) tout en améliorant les revenus paysans. Pour réaliser cet objectif, le programme a prévu un rythme de progression annuelle du PIB de 5% sur la période 1968-73, ce qui représente une cadence annuelle de 2,5% pour le produit par tête si l'on tient compte de la dynamique démographique estimée à 2,5% l'an. Les résultats enregistrés

à l'issue de l'exécution de ce programme triennal sont satisfaisants dans l'ensemble sur le plan macro-économique, même si les conséquences de la grande sécheresse de 1972-73 ont affecté les performances économiques du pays. La production intérieure brute a atteint le taux annuel moyen de croissance de 4,7% alors que cette croissance s'était située à 2,3% l'an pendant les années antérieures.

36. Le Plan 1974-78 a souligné trois contraintes importantes qui s'opposent à l'accélération du développement économique et social, à savoir : l'enclavement du pays et l'immensité du territoire, le caractère traditionnel d'une bonne partie de l'économie et enfin la localisation des ressources en eau. Le but que se propose le Mali à travers son développement économique est de permettre à l'ensemble de la population d'atteindre un niveau, un mode et des conditions de vie garantissant la satisfaction de ses besoins essentiels ce, dans un environnement préservé et amélioré du point de vue physique et humain. Par besoins essentiels, l'on entendait en particulier l'alimentation l'énergie, l'habitat, l'eau, l'enseignement et la santé. En termes de résultat, le taux de croissance réel du PIB a été de 5% par an durant la période 1974-78 contre une prévision de 7,1% par an. Compte tenu de la croissance démographique estimée à 2,7% l'an, le PIB/hbt a progressé au rythme annuel de 2,3%.

37. Les objectifs fondamentaux de développement de la période 1981 à 1985 se concentraient autour de (a) l'autosuffisance alimentaire par la maîtrise de l'eau et la reconstitution du cheptel, (b) la mise en valeur des ressources énergétiques et minières, (c) le désenclavement intérieur et extérieur, (d) le rétablissement des grands équilibres économiques et financiers. Le taux d'expansion du PIB prévu pour la période était de 4,9% par an. L'innovation principale de ce plan consiste à conduire le développement à partir d'actions décentralisées conçues et exécutées par les collectivités de base mise en place sur le modèle du 'ton villageois', défini comme une association villageoise de développement économique, social et culturel fondée sur la solidarité et le volontariat. L'analyse ex-post révèle que la croissance moyenne du PIB durant la période 1981-85 n'a été que de 0,7% ce qui, compte tenu d'une croissance démographique de 2,6% l'an ne laissait aucune marge pour l'amélioration du niveau de vie de la population.

38. Le Plan de Développement 1987-91 poursuivait les objectifs fondamentaux suivants : autosuffisance alimentaire, lutte contre la sécheresse et la désertification, promotion de l'emploi par la relance saine et durable des activités porteuses de croissance, le désenclavement du pays, la couverture des besoins de base de la population en eau, éducation et santé. En effet les

contraintes sociales du développement demeuraient pesantes : la situation sanitaire était préoccupante, le système éducatif était mal adapté, le chômage était alarmant et les perspectives d'emploi restaient limitées.

39. Au début de la décennie 1980, le Mali était toujours confronté à des déséquilibres économiques de caractère structurel : déficit de balance des paiements, déficit de la balance commerciale, déficit du budget public. Devant la persistance des grands déséquilibres macro-économiques, les pouvoirs publics ont engagé à partir de 1982 une série de Programmes d'Ajustement Structurel appuyés par le FMI et l'IDA. Ces programmes ont connu des résultats encourageants avec les années de bonne pluviométrie et de hausse des cours du coton (ex. 1982, 1985, 1990). En revanche lorsque la pluviométrie a été déficitaire ou durant les périodes de chute du cours du principal produit d'exportation qu'est le coton, les efforts d'ajustement sont demeurés en deçà des prévisions comme ce fut le cas entre 1986 et 1988. Suspendue en 1991 à la suite des événements politiques qui ont conduit au changement du régime en place, la coopération avec les institutions de Bretton Woods a repris en 1992 avec la conclusion d'un Accord de Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR) pour la période 1992-95 avec le FMI et la signature avec l'IDA de prêts d'ajustement structurel ou sectoriel. Ce programme d'ajustement à moyen terme visait à atteindre une croissance économique soutenable, à maintenir l'inflation à un niveau faible et réaliser la viabilité financière de l'Etat. Le programme mettait également l'accent sur la promotion de l'investissement privé, le renforcement de la gestion des ressources publiques, la rationalisation de la taille du secteur public en vue d'accroître les ressources disponibles pour le secteur privé. L'accroissement de la productivité et la diversification de la production agricole, l'amélioration de la compétitivité de l'économie constituaient également les mesures contenues dans le programme. Les prévisions du programme ont été partiellement atteintes en 1992 pour ce qui concerne la croissance économique et l'inflation. En revanche, les résultats étaient mitigés pour ce qui a trait au déficit du compte courant extérieur en raison de la baisse des cours du coton et de l'accroissement des importations de riz. Par ailleurs, le déficit budgétaire s'est accentué suite à l'instauration de la nouvelle grille salariale et à l'insuffisance des recettes fiscales et douanières. L'année 1993 s'est déroulée dans un contexte de non respect des critères financiers et structurels du programme. Toutefois le pays a poursuivi la mise en place de réformes dans le secteur agricole. Quant à la réforme du secteur des entreprises publiques, elle a été poursuivie mais à un rythme moins soutenu. Les objectifs macro-économiques prévus dans le programme pour la période 1992-95 ont été globalement atteints à l'issue du programme. Cependant les progrès en matière de réduction de la pauvreté,

de l'amélioration des conditions de vie et de réforme dans les secteurs sociaux sont encore insuffisants. Il en est de même du programme de relance économique basé sur le développement du secteur privé qui tarde encore à prendre le relais de l'Etat dans les activités d'où ce dernier s'est désengagé. Au plan institutionnel, l'on assiste à une baisse de confiance dans les structures de planification économique.

40. L'économie rurale a toujours figuré dans les priorités du Pouvoir Public. L'évaluation des résultats atteints en matière de développement du monde rural a conclu à de mauvaises performances imputables à la fois à l'insuffisance des reflexions et à l'absence de structure unique de planification et de suivi. C'est pour remédier à une telle situation que le Schéma Directeur du Secteur du Développement Rural fut conçu. Ledit Schéma inclut plusieurs acquis dont ceux du programme national de vulgarisation agricole, (PNVA), du programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) et du programme national de lutte contre la désertification. Le schéma directeur du Secteur du Développement Rural a pour objectifs de (a) couvrir les besoins vivriers du pays et de garantir la sécurité alimentaire, (b) améliorer durablement les revenus et le niveau de vie des populations rurales, (c) assurer la croissance équilibrée des sous-secteurs agricoles afin de maximiser l'offre d'emploi et contenir l'exode rural. Parmi les neuf programmes prioritaires accompagnant le Schéma Directeur, l'on retiendra ceux relatifs à la diversification de la production agricole, la transformation agro-alimentaire, la relance des exportations, le schéma d'aménagement du territoire, l'infrastructure rurale et enfin la réforme institutionnelle du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement en cours de mise en œuvre. Au terme des changements prévus, les opérateurs ruraux seront responsabilisés parallèlement au désengagement de l'Etat.

41. La stratégie des réformes économiques futures et en cours vise, dans le contexte du renforcement de l'intégration et de l'harmonisation régionales, à promouvoir une croissance économique durable, réduire la pauvreté et assurer la viabilité financière intérieure et extérieure. Outre la recherche de l'équilibre budgétaire, cette stratégie accorde une importance prédominante aux réformes structurelles indispensables qui donnent davantage de souplesse à l'économie, permettent la diversification de la production et des exportations. Elle place la mise en valeur des ressources humaines et la maîtrise de la croissance démographique au centre des efforts de développement.

42. L'amélioration durable de la situation budgétaire de l'Etat restera une composante essentielle de la stratégie d'ajustement tandis que le programme d'investissement public accordera la priorité aux secteurs directement productifs et aux ressources humaines. S'agissant du développement du secteur privé, la stratégie consiste à mettre en place un cadre juridique simple, clair et correctement appliqué, à améliorer le système d'incitation et le cadre réglementaire, à encourager le dialogue et les relations entre l'Etat et les promoteurs privés, à renforcer les institutions de soutien au secteur privé, consolider et élargir le secteur financier dans un cadre de plus en plus concurrentiel et à offrir les infrastructures de soutien adéquats. Dans le domaine de la politique agricole, les prix et la commercialisation de produits agricoles resteront libres. La réforme de décentralisation administrative aboutira dans un premier temps à l'organisation d'un partage de compétences entre l'Etat et les communes responsabilisées pour certaines matières relevant du domaine du développement économique, social et culturel tels que la santé, l'éducation de base, l'hydraulique villageoise, l'urbanisme et l'environnement. La loi fixant les principes fondamentaux de décentralisation est déjà promulguée ; il en est de même de celle créant les communes rurales et urbaines.

43. Le secteur social se caractérise par des distorsions dont la résorption fait l'objet d'un vaste programme de réformes depuis 1995. La réforme du secteur de l'éducation est destiné à élargir l'accès à l'enseignement fondamental en portant le taux de scolarisation à l'échelon du premier cycle de l'enseignement fondamental de 39% en 1995 à 50% en l'an 2000, puis à 70% dès 2005. A cet égard un programme décennal d'investissement dans l'éducation est en cours. En ce qui concerne la santé, le programme d'extension des services de planification familiale et de santé reproductive couvrant la période 1997-2001 doit permettre de maîtriser la fécondité et de réduire le taux de croissance de la population (3,2% en 1995) parmi les plus élevés dans le monde.

44. L'évaluation de l'impact des programmes d'ajustement fait ressortir des résultats encourageants en matière d'inflation, de gestion des finances publiques. En revanche le manque de compétitivité de l'économie malienne accentué par la dépréciation des monnaies de pays concurrents n'aura pas permis d'atteindre le taux de croissance nécessaire pour améliorer le revenu par habitant. Aussi, les autorités ont-elles décidé en concertation avec les Etats de l'UEMOA, la France et le FMI de recourir à l'ajustement de parité monétaire en Janvier 1994 au terme duquel le Franc CFA fut dévalué de 50% relativement au Franc Français.

L'évaluation de la situation économique et financière en 1995 témoigne de progrès encourageants dans les domaines (a) du taux de croissance du PIB (6%) en raison d'une progression importante de la production agricole et d'un redressement général de l'activité économique, (b) de la réduction du déficit extérieur courant, (c) de la maîtrise du déficit du budget public, (d) de la relance des exportations de coton et d'or.

45. Les débats instaurés autour du thème "Economie et Secteur Informel" ont permis d'évaluer les résultats économiques de façon générale, ceux du secteur primaire de façon marquante. La situation économique et sociale globale du Mali restera tributaire de l'enclavement et de la taille du pays, des contingences climatiques et de l'évolution de l'environnement, des contraintes de ressources intérieures ainsi que celles liées à la mondialisation économique, au financement du développement face à la pénurie probable de devises inhérente aux fluctuations du marché international. La résolution des problèmes de développement pose un défi de génération ; à tout le moins elle exigera bonne gouvernance, vision politique réaliste de l'intégration régionale tout autant que de la décentralisation administrative du territoire, instauration d'instruments de pilotage macro-économique privilégiant le long terme, clairvoyance dans l'adoption et la mise en oeuvre des politiques sectorielles : éducation, santé, promotion féminine, environnement et résorption du chômage à travers une politique concertée et systématique d'aménagement du territoire seule capable de freiner les déterminismes naturels et les décisions individuelles non coordonnées.

Les participants affirment l'échec des programmes de développement, la persistance de la pauvreté, la non réalisation des objectifs d'autosuffisance alimentaire et de maîtrise de l'eau, la faillite des entreprises d'Etat, la fragilité des résultats mitigés obtenus avec les Programmes d'Ajustement Structurel. En matière de transformation de l'agriculture, plusieurs facteurs justifient la faible performance du secteur primaire : outre la politique initiale de l'Etat visant à privilégier le consommateur au détriment du producteur, l'agriculture demeure extensive, artisanale dans sa globalité. Le paysan a une attitude plutôt passive et souffre de son peu d'implication dans l'orientation des politiques agricoles et du désengagement rapide de l'Etat de certaines fonctions telles que la fourniture du crédit et des intrants. Le monde rural se caractérise encore par son sous-équipement, son faible niveau de formation, d'organisation et d'encadrement, ses systèmes de production mal adaptés aux exigences du marché, une mauvaise distribution spatiale des services d'encadrement aux moyens non suffisants et véhiculant des messages quelquefois disparates en direction des mêmes cibles. La profitabilité du commerce des produits agricoles demeure faible aux yeux du secteur privé mal informé des opportunités et

potentialités économiques domestiques et souvent sans assise financière et capacité managériale consistantes.

Dans le domaine des réformes structurelles, les participants justifient l'échec du programme de départ volontaire par l'absence de formation préalable des déflatés. Ils expliquent le gain de compétitivité de nos produits agricoles par le fait de l'ajustement monétaire quoique les mesures d'accompagnement de cette dévaluation soient jugées insuffisantes voire absentes pour certains délégués.

### Dynamiques sociales et politiques

46. L'évolution politique du Mali peut se repartir en deux périodes distinctes. De l'indépendance à 1991 la structure de l'Etat était plutôt centralisée avec un Président de la République cumulant les fonctions de président du Gouvernement et de premier responsable du parti Constitutionnel. Très vite la création de régions administratives et économiques et de nouveaux cercles fut ressentie comme une nécessité de déconcentration et d'efficacité de gestion du territoire. Avec la réforme démocratique de 1991, le pluralisme politique vit le jour. Les nouvelles institutions républicaines sont consacrées par la Constitution approuvée par la Conférence Nationale. La décentralisation des pouvoirs et responsabilités entre l'autorité centrale et les collectivités urbaines et rurales est rapidement mise en chantier, apportant une innovation inattendue au mode de gouvernance. Dans le même temps, le rôle de la société civile se précise et se renforce. Les options d'intégration économiques africaines prônées par les Républiques précédentes sont réaffirmées.

47. Depuis trois décennies, l'on observe la déchéance accélérée des référentiels moral, familial, culturel et civique qui auparavant fondaient la fierté légitime et la vertu reconnue unanimement au Malien par l'extérieur. Les participants sont unanimes à déplorer la perte du "DAMBE"<sup>\*</sup>, celle de l'autorité parentale et le "prêt à porter démocratique". L'impartialité de la justice et le rythme de mise en oeuvre de la décentralisation sont sujets à caution pour la plupart des participants régionaux.

---

\* "Dambé" expression Malinké et Bamanan désignant l'ensemble des valeurs et obligations morales et culturelles attachées à tout homme. Parmi ces valeurs et obligations, il ya non seulement l'honnêteté, la loyauté, la droiture et la bravoure mais aussi et surtout l'interdiction absolue de renier sa souche ou de faire déshonneur à sa famille ou à son pays.

48. Après évaluation de la situation présente des femmes, le Mali vient d'élaborer conjointement avec les associations et ONG féminines une politique de promotion des femmes dont le plan d'action pour la période 1996-2000 retient six domaines prioritaires (éducation, santé, droits des femmes, promotion économique, participation à la vie publique et environnement) avec des objectifs spécifiques ci-après :

- . promotion de l'éducation de la petite fille, l'alphabétisation de la femme et la formation professionnelle de la jeune fille ;
- . amélioration de la santé de la femme ;
- . amélioration de la condition juridique de la femme ;
- . renforcement du rôle économique de la femme ;
- . accroissement du pourcentage de femmes dans les instances de décision ;
- . implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles et la préservation de l'environnement.

La stratégie de mise en oeuvre de la politique de promotion des femmes privilégie les actions d'information, sensibilisation, formation, réalisation d'études, relecture des textes relatifs au statut de la femme ainsi que l'appui institutionnel et financier aux structures chargées de la promotion féminine. Le coût financier de ce plan d'action est estimé à FCFA 11 Milliards dont 42% consacré à la promotion économique, 32% au volet éducation, 15,8% au renforcement institutionnel, 5% au développement sanitaire et 2,7% à l'objectif environnemental.

### Aide au développement

49. Les financements des plans nationaux de développement économique et social du Mali de 1960 à 1991 totalisent FCFA 1119,2 Milliards repartis entre l'économie rurale (31,6%), le secteur secondaire (31,7%), les infrastructures (24,6%) et les ressources humaines (12,1%). Dans cette masse, le financement extérieur a représenté 85,3%. Les principaux bailleurs desdits plans sont dans l'ordre la Banque Mondiale (121,3 Milliards), le FED (92,7 Milliards) la France (81,6 Milliards) la BAD (65,9 Milliards), l'Allemagne (55,2 Milliards), les USA (48,2 Milliards), le Canada (42,4 Milliards). Viennent ensuite l'ex URSS (27,5 Milliards) et la Chine (26,2 Milliards). Le Mali demeure fortement tributaire de l'aide extérieure. Les versements nets d'aide publique au développement effectués en 1994 après la dévaluation ont représenté 24% du PNB. Les ressources extérieures couvrent de nos jours encore plus de 85% du budget d'investissement et au moins 25% du budget de fonctionnement.

50. L'évaluation de la pratique et de l'impact de l'aide au développement fait ressortir plusieurs critiques. Le programme d'aide est presque toujours conçu de l'extérieur. Les actions sont essentiellement dirigées par les donateurs qui détiennent la quasi totalité des initiatives ou décisions. L'aide est souvent subie par le pays qui en réalité n'assume généralement pas de rôle moteur dans l'initiation, l'orientation, la coordination et la gestion de cette aide.

De par les outils institutionnels déstabilisants vis-à-vis des structures locales permanentes et son système pervers d'intéressement, l'aide au développement peut s'avérer quelquefois contreproductive. L'aide au développement a connu des succès relatifs, des échecs. Son impact durable est difficile à fixer et demeure pour le moins mitigé. Certains participants jugent cependant la coopération décentralisée type ONG adaptée aux besoins des populations ; en revanche ils soulignent le manque de coordination entre les services techniques officiels et les ONG. Les objectifs et les engagements issus de certains programmes tels que le Programme d'Ajustement Structurel ont péché par irréalisme des délais et de la méconnaissance apparente des réalités politiques et sociales du pays. Les lignes de crédit logées chez les banques primaires sont généralement demeurées oisives en raison des conditions de mobilisation inadaptées fixées par les donateurs. La multiplicité des aides et des mécanismes de mobilisation spécifiques à chacune d'elles constituent pour le pays un écheveau difficilement démelable surtout qu'il n'existe pas de système efficace de suivi-contrôle des actions entre plusieurs ministères impliqués.

## B. TENDANCES MAJEURES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

### Contraintes structurelles

51. La pratique traditionnelle d'exploitation des ressources forestières à des fins d'autoconsommation ou de revenus qu'elle procure à une population croissante exerce une pression plus forte que ne compense ni la régénération des espèces ni les efforts insuffisants de reboisement entrepris ici et là. Cette forte demande par rapport à l'offre concerne également les ressources halieutiques déjà fort éprouvées au sortir des périodes de sécheresse répétée et de pluviométrie capricieuse.

52. Le climat réserve beaucoup d'aléas aux conséquences considérables à la fois sur le débit des cours d'eau, les réserves en eaux souterraines, le couvert végétal, la disponibilité en pâturage et la qualité des sols, autant de contraintes marquantes hypothéquant de façon durable le capital naturel du pays ainsi que les facteurs essentiels de production agricole que sont l'eau et la terre.

53. La nécessité de maîtrise des eaux de surface pour satisfaire les besoins humains et agricoles fut longtemps perçue sans que l'on soit parvenu en dépit des financements importants mobilisés à atteindre des résultats satisfaisants. Les décideurs et les acteurs ruraux sont unanimes à poursuivre l'objectif d'autosuffisance alimentaire par le biais de la maîtrise indispensable des eaux, en particulier de surface.

54. L'accélération de la croissance démographique par rapport à la croissance du PIB a caractérisé le Mali depuis l'indépendance. Les taux de croissance économique enregistrés ces deux dernières années ne s'inscrivent pas encore dans une dynamique de durée pour en tirer des conclusions en terme de comparaison avec la progression de la population du pays. En tout état de cause, l'accroissement de la population constitue une tendance lourde de l'économie malienne.

55. Aussi longtemps que l'Etat embauchait systématiquement les sortants des écoles nationales, le chômage est demeuré marginal, voire inconnu. Dès que cette politique a laissé la place au réalisme incontournable à partir des années 1980, le volume de demandeurs d'emploi s'est rapidement gonflé du fait concomitant du désengagement de l'Etat et de la venue sur le marché du travail des flots ininterrompus de diplômés sortis des écoles nationales et étrangères. L'offre de travail étant désespérément marginale et ponctuelle, la demande de travail exprimée dans les centres urbains est amplifiée par l'afflux de populations rurales en quête de revenu

additionnel pour suppléer l'insuffisance des productions agricoles familiales. En d'autres termes, le chômage rural et urbain est une tendance caractéristique des ressources humaines.

**56.** La continentalité du pays et le fort enclavement de régions telles que Kayes, Mopti et Tombouctou sont ressentis comme des facteurs structurels défavorables de développement économique et social. Le sous-équipement paysan, le manque de professionnalisme et de spécialisation de l'agriculture, la hausse du coût des intrants, le niveau insatisfaisant d'organisation de formation et d'encadrement des producteurs ruraux de même que les ressources limitées de l'Etat pour stabiliser les prix agricoles ou promouvoir les cultures industrielles composent les caractères les plus marquants de l'économie primaire.

**57.** Le processus de décentralisation doit pour maximiser ses résultats prendre en charge la nécessaire formation préalable des élus municipaux dans le sens des responsabilités nouvelles qui les attendent. S'agissant des survivances coutumières ou mentales, les pratiques dites mutilantes et la marginalisation des femmes dans la vie publique sont loin de disparaître malgré la campagne vigoureuse de promotion de la femme rurale.

**58.** Notre pays ne semble pas jusqu'ici avoir la capacité institutionnelle suffisante pour coordonner l'aide, la gérer et partager l'évaluation et le pouvoir de décision avec les centres donateurs qui de leur côté brillent quelquefois par leur méconnaissance des réalités locales profondes. Cette tendance majeure est un sentiment généralement partagé des délégués participant.

### Opportunités nouvelles

**59.** L'environnement est le capital commun par excellence à l'humanité entière. La sauvegarde de ce patrimoine collectif mondial mobilise fortement - et pour cause - depuis une décennie la communauté internationale qui aujourd'hui manifeste une disponibilité et un engagement marqués dans les actions visant à préserver ou améliorer l'environnement naturel. Cette sollicitude des donateurs internationaux est une opportunité que les pays du CILSS devraient plus que jamais saisir pour contenir à terme l'impact économique négatif inhérent à la sécheresse.

60. La baisse sensible de la mortalité inhérente à l'éducation et au progrès relatif en matière d'hygiène et de prévention des endémies offre une occasion d'améliorer davantage la qualité des ressources humaines, partant d'accroître à la fois l'espérance de vie moyenne et la contribution de tous à l'enrichissement du pays.

61. Des débats autour du thème "Economie", les participants notent que le libéralisme économique avec son corollaire de liberté des prix ouvre pour tout investisseur des perspectives nouvelles plus prometteuses renforcées par la simplification des formalités administratives au niveau du guichet unique. Les participants soulignent par ailleurs leur satisfaction de constater contrairement aux programmes initiaux la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement. En matière d'économie rurale, les délégués aux ateliers régionaux soulignent l'importance de la synergie à renforcer entre agriculture et élevage et la poursuite des actions en cours de valorisation du statut paysan. Par ailleurs la mise en oeuvre pragmatique de la réforme institutionnelle du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement devrait à terme optimiser l'efficacité opérationnelle des structures d'encadrement du monde paysan. Le regain de compétitivité des produits agricoles sur les marchés extérieurs devrait être exploité à fond. L'intérêt tangible des opérateurs miniers pour l'or au Mali est encouragé et salué de tous.

62. Pour être efficace, l'aide au développement a besoin aussi de stabilité sociale et politique et d'Etat de droit. Cette condition est réunie avec le retour progressif de la paix et de la sécurité dans le pays, en particulier dans les régions du Nord. Au demeurant le Malien ne pourrait-il pas être un champ pilote pour tester les nouvelles approches et les mécanismes et instruments novateurs de l'aide au développement ?

### **Perspectives d'évolution**

63. La protection de l'environnement, par delà le discours politique ou technique de mobilisation et de sensibilisation pourrait durablement souffrir du manque d'allocations budgétaires de la part des Etas Sahéliens confrontés qu'ils sont aux restrictions des programmes d'ajustement. L'environnement perçu comme participant de la sécurité et de la défense nationales demeure superbement sacrifié.

64. L'activité rurale comme toute autre activité économique a besoin de financement adéquat pour se développer. Contrairement aux filières coton, riz ou céréales sèches, la production

forestière quoique spécifique et obéissant à des termes bien plus longs, suscitera peu d'empressement au niveau des organismes de crédit.

65. Le Code Domanial et Foncier en vigueur depuis 1986 régit la procédure et les divers systèmes foncières au Mali. Dans le principe, les terres sont réputées appartenir toutes à l'Etat qui peut en céder suivant des modalités arrêtées. En pratique le droit coutumier est irréfragable dans la quasi totalité des terroirs villageois. Il ya donc là une dichotomie préjudiciable à la sécurité foncière, tant pour les terres villageoises que sur les parcelles aménagées par l'Etat (ex: Office du Niger). Hormis quelques rares exceptions où l'acte de propriété foncière peut constituer une sûreté que le paysan peut offrir, l'insécurité foncière reste et demeure une contrainte perdure.

66. Le nomadisme est un mode de vie ancestral ancré chez certains peuples, en particulier les Touareg, les Peuls transhumants et les Bozos ou Somonos menant une pêche itinérante. En dépit de timides expériences plus ou moins concluantes de sédentarisation, le nomadisme restera une culture difficile à abandonner de si tôt.

67. L'indice de fécondité est estimé à 6,7 enfants par femme en âge de procréer. Cette forte fécondité est liée à la jeunesse de la population, en partie aussi à des pratiques coutumières qui privilégient le mariage précoce, surtout en milieu rural.

68. Parmi les perspectives d'évolution des contraintes et opportunités, une place revient aux migrations internes et extérieures de jeunes. Ces flux migratoires pourraient se contracter sensiblement avec les mesures restrictives d'immigration observables ça et là et à condition que les schémas d'aménagement régional et national du territoire se concrétisent rapidement.

69. Avec le renforcement de la politique économique libérale, et le développement incontrôlé d'activités informelles, il est plausible de voir émerger des acteurs nouveaux mal préparés à jouer le rôle que l'Etat attend d'eux. L'insuffisance de l'infrastructure économique et sociale (industries, routes, communications, aménagements hydro-agricoles, santé, éducation) marquera à coup sûr l'économie nationale dominée par les aléas pluviométriques, la persistance du recours au financement des investissements publics par l'extérieur et une lutte plus intense contre la pauvreté. Dans le domaine de l'intégration économique, la mise en oeuvre des instruments et mécanismes de l'UEMOA devrait opérer une remise en compétition plus accentuée des

producteurs nationaux sous peine de se voir exclus du grand marché en construction rapide. Le Barrage de Manantali sur lequel le pays pouvait espérer jeter la base fondamentale de son électrification et améliorer l'infrastructure agricole le long du fleuve Sénégal tarde à offrir ses fruits.

70. La décentralisation apporte une innovation dans la gouvernance institutionnelle en déléguant des pouvoirs définis à l'autorité décentralisée dont la compétence est territorialement délimitée. Le foncier étant, suivant nos schémas de valeur un symbole fort de puissance et de richesse, l'on peut craindre que la décentralisation n'attise les conflits fonciers. Au plan de la dynamique sociale, la pratique polygamique divise les participants quant à son fondement et aux moyens éventuels de la combattre.

71. La nécessité de l'aide au développement n'est certes pas discutable. En revanche le bilan de quatre décennies d'aide laisse une impression générale d'insatisfaction qui ne saurait en rien occulter certains succès patents. L'avènement de la démocratie libérale dans les pays d'Europe de l'Est conjugué à leur ouverture brutale à l'économie de marché a occasionné de la part des donateurs occidentaux une relative contraction des flux d'aide orientés en direction des pays africaines. Cette réorientation des priorités en matière d'aide serait d'autant plus justifiée si les résultats économiques de nos pays arrivaient à "fatiguer" les donateurs.

## C. FUTUR DESIRE

### Ressources Naturelles-Environnement

72. Les débats régionaux ont formulé des souhaits quant à l'évolution de l'environnement et des ressources naturelles au cours du siècle prochain. A cet égard, il est recommandé de créer un Ministère spécifique chargé de concevoir, de coordonner, de suivre, de contrôler et d'évaluer la mise en oeuvre de la politique gouvernementale en matière d'environnement ce, quelles que soient les activités économiques ayant un impact visible ou potentiel sur la qualité du cadre de vie de la collectivité nationale. Les participants rêvent d'un cadre de vie sain, salubre exempt de pollutions et nuisances diverses. Tous idéalisent la gestion rationnelle des ressources naturelles et souhaitent la régénération et la conservation d'essences locales en voie de disparition dans les terroirs. La maîtrise des eaux de surface et la mobilisation des eaux souterraines sont des rêves unanimement partagés des participants. Tous souhaitent la fin définitive et rapide de la sécheresse dans le Sahel. Le rêve spécifique aux régions sahariennes est de voir les dunes fixées, les fleuves et mares désensablées, le barrage de Tossaye réalisé. Parmi les désirs exprimés par les délégués participants aux ateliers régionaux, figurent le repeuplement des cours d'eau, la diversification des espèces halieutiques et l'accès des femmes rurales à la propriété foncière. En futur désiré enfin, les participants voudraient que les aménagements hydro-agricoles interviennent seulement après la résolution du statut foncier des parcelles à exploiter.

### Démographie-Peuplement-Ressources Humaines

73. Les rêves exprimés dans le domaine de la croissance de population sont variés voire contradictoires : alors qu'une première catégorie de participants est partisane du laisser-faire, une 2<sup>e</sup> catégorie prône l'espacement des naissances et une limitation judicieuse des naissances, la 3<sup>e</sup> catégorie milite en faveur du maintien de la croissance démographique à la tendance actuelle, ce pendant 20 années, la 4<sup>e</sup> et dernière catégorie rêve d'une croissance démographique en adéquation avec la croissance économique du pays. Toujours dans le domaine de la démographie, le voeu d'augmenter la population active et de maintenir la structure actuelle par sexe a également été formulé.

74. L'espérance de vie souhaitée pour le malien est de 65 ans. Les populations devraient rester sur leurs terroirs respectifs. Le taux d'urbanisation est à réduire et le retour au terroir

villageois stimulé. Au plan des ressources humaines, tous les délégués rêvent d'une couverture totale des besoins du pays en santé et éducation, de l'éradication du chômage et du plein emploi des jeunes urbains et ruraux. A ce dernier égard, l'on recommande fortement la création de l'AGETIPE Rurale.

### Economie

75. Les rêves formels formulés dans le domaine de l'économie rurale sont multiples et se résument comme suit :

- rendre l'agriculture indépendante des aléas climatiques
- améliorer la productivité agricole et accroître les exportations
- faire du Mali le grenier de l'Afrique de l'Ouest
- restreindre l'importation de certaines engrais et vulgariser le phosphate de Bourem
- promouvoir l'irrigation privée
- spécialiser les zones de production rurales en fonction des potentialités et organiser les filières
- centraliser la recherche agronomique au niveau du CILSS
- motiver les chercheurs sahéliens afin de les fixer dans leurs pays
- atteindre et garantir l'autosuffisance et la sécurité alimentaires
- spécialiser et professionnaliser l'agriculture en créant des entreprises agricoles afin que l'agriculture ne soit plus un mode vie
- subventionner le secteur primaire
- intégrer les zones marginales dans le tissu économique
- réaliser les infrastructures rurales d'envergure ce, à la charge de l'Etat
- faciliter l'accès du monde rural au micro-crédit à encourager au niveau des banques
- promouvoir la recherche appliquée et les semences sélectionnées par les sahéliens eux-mêmes
- désengager progressivement l'Etat et adopter les mesures d'accompagnement requises jusqu'à ce que les organisations paysannes se prennent en charge
- multiplier les unités agro-industrielles et impliquer le secteur privé dans la transformation de l'agriculture

76. Les souhaits exprimés dans les autres secteurs économiques sont relatifs à :

- la création d'une monnaie ouest-africaine ou sahélienne

- la mobilisation de l'épargne intérieure en vue de créer des PME et PMI
- au financement privé de l'économie pour certains participants, au financement mixte pour d'autres
- l'élaboration et la mise en oeuvre des schémas d'aménagement du territoire
- la réalisation d'infrastructures routières pour accentuer le désenclavement intérieur et extérieur du pays
- la réussite de l'intégration économique sous-régional
- la prise en compte des coûts sociaux inhérents aux programmes d'ajustement
- la consultation préalable des acteurs du développement pour la prise de décisions économiques importantes
- l'attraction de l'investissement privé vers et par les pays du Sahel
- au développement du secteur informel
- l'éradication rapide de la pauvreté
- l'orientation des actions vers le développement durable
- l'obtention d'un taux de croissance économique supérieur à celui de la croissance démographique
- la multiplication par 5 du revenu individuel actuel à l'horizon 2020
- l'obtention de financements adaptés aux besoins des jeunes d'une part, des femmes rurales d'autre part
- l'assouplissement des conditions et modalités de mobilisation des lignes de crédit extérieures.

### **Dynamiques Sociales et Politiques**

77. Au cours des débats ayant trait à la décentralisation administrative, le rêve des participants s'est cristallisé autour de la qualité de la formation des nouvelles autorités politiques locales et du degré d'adhésion des autorités coutumières.

S'agissant de la dynamique sociale, les participants souscrivent à la levée des contraintes qui freinent la promotion des femmes rurales ; ils prônent unanimement la tolérance morale et religieuse, la cohésion de la société nationale, le renforcement du cousinage ethnique ("sanankouya"), la restauration de l'identité culturelle propre du malien sans fermeture vis à vis de l'extérieur. Pour certains participants, les "Sages" méritent une reconnaissance officielle et

---

\* Sages : personnalités alliant simultanément savoir, expérience sociale, pondération, le sens de la justice et de l'équité, autorité morale et confiance unanime au sein de la collectivité locale

une implication dans la résolution de conflits particuliers. D'autres participants en revanche privilégient le règlement des conflits fonciers par le biais de la coutume. L'abandon de pratiques dites "mutilantes" est diversement apprécié. Ailleurs la reconversion de mentalités dans le sens de la valorisation du travail de la terre est vivement souhaitée chez les cadres formés, en particulier chômeurs.

78. Les désirs souhaités quant au futur de la dynamique institutionnelle et politique sont au nombre de 3 à savoir :

- la limitation du nombre de partis politiques afin de prévenir les dissensions nuisibles à l'unité nationale
- l'adéquation entre le modèle démocratique d'essence importée et nos valeurs traditionnelles
- le renforcement des organisations de consommateurs.

### Aide au Développement

79. En futur désiré, l'aide au développement devra accorder la priorité aux investissements productifs par rapport à l'aide d'urgence. De plus, les projets d'aide sont à orienter de préférence en direction des zones les plus nécessiteuses du pays.

## D. AMBITIONS ET ORIENTATIONS PRIORITAIRES

### Ressources Naturelles-Environnement

80.

Ambitions	Orientations prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un Ministère spécifique de l'environnement</li> <li>- Restauration et protection de l'environnement</li> <li>- Respect des accords internationaux en matière de transhumance</li> <li>- Continuité des actions de sensibilisation et d'éducation environnementale</li> <li>- Grands travaux de sauvegarde de l'environnement</li> <li>- Protection et régénération d'essences locales en voie de disparition</li> <li>- Police de la faune à confier aux populations</li> <li>- Internalisation des actions et objectifs des projets environnementaux</li> <li>- Lutte contre la pollution urbaine</li> <li>- Repeuplement des cours d'eau et diversification des espèces</li> <li>- Responsabilisation des jeunes et des femmes pour préserver la flore</li> <li>- Fixation des dunes</li> <li>- Désensablement des fleuves et mares</li> <li>- Organisation des populations autour de centres d'intérêt productifs afin d'éviter la dégradation de l'environnement</li> <li>- Multiplication et protection des points d'eau</li> <li>- Valorisation des ordures ménagères</li> <li>- Sécurisation foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et mise en oeuvre systématique des schémas d'urbanisation et des schémas d'aménagement du territoire</li> <li>- Adoption d'une législation adaptée en matière environnementale</li> <li>- Ediction et mise en oeuvre de mesures de sécurité spécifiques aux zones minières en exploitation</li> <li>- Ediction de normes environnementales et contrôle de l'application desdites normes</li> <li>- Offre de solutions techniques alternatives pour contenir la demande en ressources forestières</li> <li>- Préservation de l'hygiène et de la salubrité des agglomérations</li> <li>- Régénération du couvert végétal</li> <li>- Elargir aux écoles le programme d'action environnemental</li> <li>- Restriction des feux de brousse</li> <li>- Renforcement de la vigilance dans l'application des clauses environnementales des conventions minières</li> <li>- Coordination au niveau régional des activités environnementales.</li> </ul>

## **Démographie-Peuplement-Ressources Humaines**

81.

Ambitions	Orientations prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'indice de fécondité de 6,7 à 4</li> <li>- Intégration de l'enseignement arabe ou coranique dans les statistiques du secteur éducation</li> <li>- Promotion de la médecine traditionnelle</li> <li>- Couverture sanitaire à réaliser : 80%</li> <li>- Création de centres de loisirs dans les communes rurales et urbaines</li> <li>- Réduction du taux de chômage des jeunes par voie de reconversion dans les activités dont l'Etat s'est désengagé Ex. vaccination du cheptel</li> <li>- Formation et implication des femmes dans les processus de développement de la santé et de l'éducation</li> <li>- Réduction à 2% du taux de croissance démographique</li> <li>- Accroissement de L'espérance de vie</li> <li>- Spécialisation des prestations sanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des actions de planning familial</li> <li>- Couverture scolaire visée : 60 à 80%</li> <li>- Adéquation formation-emploi</li> <li>- Production régulière et fiabilisation de statistiques démographiques.</li> </ul>

Economie

82.

Ambitions	Orientations prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprenariat féminin</li> <li>- Meilleur accès des femmes rurales à la propriété foncière</li> <li>- Sécurité alimentaire</li> <li>- Désenclavement des zones de production</li> <li>-Création par la Chambre d'Agriculture de centres de formation paysanne</li> <li>- US Dollars 1500 de revenu/habitant en l'an 2020</li> <li>- Politique d'économie mixte</li> <li>- Réalisme dans les objectifs économiques</li> <li>- Meilleure gestion du bétail après la dévaluation</li> <li>- Intégration économique des pays du Sahel</li> <li>- Conquête du marché sous-régional</li> <li>- Organisation des producteurs et amélioration de la capacité de gestion des organisations paysannes</li> <li>- Intégration agriculture-élevage</li> <li>- Amélioration de l'élevage transhumant</li> <li>- Bonnes qualités, prix compétitifs et meilleurs conditionnements des produits nationaux</li> <li>- Disponibilité quantitative des produits agricoles destinés à la transformation industrielle</li> <li>- Re-investissement dans l'agriculture des profits réalisés par les importateurs céréaliers bénéficiaires d'exonérations douanières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès des femmes au crédit</li> <li>- Autosuffisance alimentaire</li> <li>- Investissements pour la maîtrise de l'eau</li> <li>- Mobilisation de l'épargne locale</li> <li>- Développement de PME et PMI</li> <li>- Encouragement du mini-crédit au niveau des banques</li> <li>- Extension du système des caisses de crédit</li> <li>- Création d'aménagements structurants (routes, pistes, barrages etc)</li> <li>- Appui à la promotion des filières</li> <li>- Disponibilité et accessibilité aux intrants agricoles.</li> <li>- Assouplissement des conditions et modalités de mobilisation des lignes de crédit extérieures</li> <li>- Augmentation de la capacité d'absorption des financements mis à disposition du pays.</li> </ul>

## Dynamiques Sociales et Politiques

83.

Ambitions	Orientations prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation du "Sanankouya" et de la polygamie en tant que valeurs sociales et facteurs de cohésion sociale</li> <li>- Récompense positive ou négative des citoyens</li> <li>- Abandon à terme des pratiques dites "mutilantes"</li> <li>- Changement de perception du rôle de l'Etat par le citoyen avec la décentralisation</li> <li>- Meilleure mobilisation et gestion des ressources locales du fait de la décentralisation</li> <li>- Meilleure émulation entre les communes et entre les opérateurs économiques sous-régionaux</li> <li>- Promotion de l'investissement national</li> <li>- Réciprocité dans l'application des traités d'intégration</li> <li>- Restauration de la confiance du paysan en l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration de l'autorité parentale</li> <li>- Retour au "dambé"</li> <li>- Reconnaissance par l'Etat de la fonction des sages dans la collectivité</li> <li>- Restauration de la confiance du citoyen en l'impartialité de la justice et à la réalité de l'Etat de droit</li> <li>- Tolérance morale et religieuse..</li> </ul>

## Aide au Développement

84.

Ambitions	Orientations Prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation de l'aide au développement suivant les priorités du bénéficiaire</li> <li>- Prise en charge par les donateurs des réalités politiques et sociologiques profondes du pays bénéficiaire dans la conception des nouveaux mécanismes et instruments de l'aide au développement</li> <li>- Confortement de la stabilité sociale et politique en contrepartie de la réalisation des critères d'ajustement structurel au moyen de financements accrus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure coordination de l'aide au niveau du pays bénéficiaire.</li> </ul>

## E. STRATEGIES ET ROLES DES ACTEURS

85.

Objectifs	Actions	Acteurs concernés	Voies de réalisation
Réduction du taux de croissance démographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser progressivement la fécondité</li> <li>- Renforcer le planning familial</li> <li>- Décourager le reflexe nataliste</li> <li>- Distribuer les contraceptifs</li> <li>- Accélérer le processus de développement</li> </ul>	Etat - Individus - Familles - ONG - Collectivités	Information Education Communication (I.E.C) Partenariat - Participation
Frein à l'exode rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie et générer des revenus en milieu rural</li> <li>- Satisfaire les besoins alimentaires nationaux en particulier dans les zones à risques ou déficitaires</li> <li>- Lever les contraintes physiques (disponibilité en eau, désenclavement)</li> <li>- Valoriser les atouts économiques des terroirs d'origine des migrants saisonniers</li> <li>- Renforcer la politique de développement à la base et améliorer les conditions de vie rurales</li> <li>- Opérationnaliser la politique d'aménagement du territoire.</li> </ul>	Etat - Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur le milieu urbain</li> <li>- Création de centres de loisirs</li> <li>- Délocalisation économique</li> <li>- Villes secondaires</li> </ul>

Amélioration de l'état de santé des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les CESCOM et les équiper</li> <li>- Multiplier et déconcentrer les spécialités médicales</li> <li>- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments essentielles</li> <li>- Renforcer la participation communautaire à la gestion du système de santé</li> <li>- Mobiliser les ressources de financement du système de santé avec récupération des coûts des prestations</li> <li>- Elargir les programmes de lutte contre la malnutrition et les carences vitaminiques</li> </ul>	Etat - Secteur privé - collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget public</li> <li>- Aide au développement</li> <li>- Financement privé</li> <li>- Participation</li> <li>- Partenariat</li> </ul>
Amélioration du taux de scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les investissements scolaires</li> <li>- Former les formateurs</li> <li>- Refonder le système éducatif</li> </ul>	Etat - Collectivités - Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget public</li> <li>- Aide au développement</li> <li>- Financement privé</li> </ul>
Maîtrise du chômage	<p>Assurer l'adéquation formation-emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les agro-industries</li> <li>- Promouvoir la production agricole chez les cadres formés</li> <li>- Créer l'AGETIPE rurale</li> </ul>	Etat - Collectivités - Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reviser les programmes de formation</li> <li>- Reconvertir les mentalités</li> </ul>
Conversion de l'individu en citoyen respectueux des valeurs culturelles et des lois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restaurer la discipline et l'autorité parentales</li> <li>- Appliquer les sanctions positives et négatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat - Individus</li> <li>- Familles - Collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'éducation morale et civique</li> <li>- Recourir au "dambé"</li> <li>- Promouvoir les valeurs sociales coutumières</li> <li>- Fiabiliser la justice</li> </ul>

Transformation de l'agriculture et autosuffisance alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les eaux de surface</li> <li>- Réaliser l'infrastructure rurale</li> <li>- Relire et adapter la législation foncière</li> <li>- Mobiliser les eaux souterraines</li> <li>- Améliorer l'équipement du monde rural</li> <li>- Valoriser la recherche agronomique et en agro-forêté</li> <li>- Promouvoir la consommation des produits locaux transformés</li> <li>- Rendre disponibles et accessibles les intrants</li> <li>- Former les producteurs dans le sens d'entreprises professionnelles</li> <li>- Créer des filières de production et relancer les exportations</li> <li>- Améliorer le système de crédit ou de préfinancement des exportations agricoles</li> <li>- Créer les infrastructures de stockage de fruits et légumes</li> <li>- Améliorer le système de transport de fruits et de légumes et de distribution de produits animaux</li> <li>-Créer des PMI de transformation agro-alimentaire</li> <li>- Regénérer les vergers</li> <li>- Edicter et appliquer des normes de qualité</li> <li>- Promouvoir l'embouche et créer des abattoirs modernes équipés en chambres froides</li> <li>- Rechercher les solutions au problème d'emballage des aliments</li> <li>- Accorder une protection tarifaire et fiscale souple en faveur des agro-industries</li> <li>- Reorienter substantiellement l'aide au développement vers la promotion des</li> </ul>	Etat - Collectivités - Producteurs - Consommateurs - Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget public</li> <li>- Aide au développement</li> <li>- Financement privé</li> <li>- Information Education Communication</li> <li>- Partenariat</li> <li>- Participation</li> </ul>
---	--	--	--

	<p>agro-industries en adaptant les règles de mobilisation des lignes de crédit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un environnement économique et social plus favorable par des politiques commerciales et de prix appropriées</li> <li>- Réformer au plan institutionnel le secteur rural</li> </ul>		
Protection de l'environnement et des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et mettre en oeuvre systématiquement les schémas d'urbanisation et les schémas d'aménagement du territoire</li> <li>- Adopter une législation adaptée en matière environnementale</li> <li>- Edicter les normes environnementales et contrôler l'application desdites normes</li> <li>- Edicter et mettre oeuvre les mesures de sécurité spécifiques aux zones minières en exploitation</li> <li>- Offrir les solutions techniques alternatives pour satisfaire la demande en ressources forestières</li> <li>- Préserver l'hygiène et la salubrité des agglomérations</li> <li>- Régénérer le couvert végétal</li> <li>- Restreindre les feux de brousse</li> <li>- Elargir à tous les ordres d'enseignement le programme d'action environnemental</li> <li>- Renforcer la vigilance dans l'application des clauses environnementales des conventions minières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat - Collectivités - Populations - Opérateurs miniers - Ecoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance technique</li> <li>- Recherche technologique</li> <li>- I.E.C.</li> <li>- Coordination régionale du contrôle des activités à impact environnemental</li> </ul>

## **A N N E X E S**

## BIBLIOGRAPHIE

- \* Note sur la Situation Economique et Sociale du Mali SOCEPI Juillet 1996
- \* L'intendance ne Suit pas - Introduction à un diagnostic critique des méthodes et des instruments CLUB DU SAHEL Oct.96
- \* Document Cadre de Politique Economique et Financière à Moyen Terme 1996-1998 Banque Mondiale Fév.96
- \* Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation 1993 REMUAO
- \* Note sur l'Agriculture Malienne El Hadj Omar TALL Juil.96
- \* Contribution des opérateurs privés du secteur agro-alimentaire du Mali à l'Etude "SAHEL 21-VISION GLOBALE" I.B. BA Fév.97
- \* Note d'élaboration du PNAE SP/PNAE-CLD, Sept 94
- \* Plan d'opération du PNAE SP/PNAE-CID, Mai 96
- \* Perspectives de la population résidente du Mali de 1987 à 2022 DNSI
- \* Rapport sur le Développement Humain 1996 PNUD
- \* Rapport National Descriptif sur les Migration et l'Urbanisation (EMMU) 1992-1993 CERPOD-INSAH-CILSS
- \* Esquisse du Schéma National et des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire DIAPER 1995
- \* Enquête Agricole de Conjoncture - Campagne 1995-1996
- \* Enquête Démographique de Santé 1995-1996 DHS-CPS-Mali
- \* Le Programme décennal de l'Education PRODEC
- \* Le programme décennal de santé
- \* Les Grandes Orientations de la Politique Nationale de Population
- \* Le Schéma Directeur du Développement Rural
- \* Les conclusions de la table ronde sur le secteur privé
- \* Les documents du programme cadre de dynamisme du secteur privé (PNUD)
- \* le Projet d'Assistance au Secteur Privé (Banque Mondiale)

CILSS

SAHEL 21

**ATELIER REGIONAL DE SEGOU**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**30 - 31 JANVIER 1997**

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

REGION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
KOULIKORO	1.DIARRA Diacardia	Société Civile chambre d'Agriculture	
	2.Bougouzanga COULIBALY	Direction Régionale des Ressources Forestières Fauniques et Halieutiques	
	3.Amadou FOMBA	Inspecteur Société Civile	
	4.Sékou Fantamadi TRAORE	Coordination Régionale des Associat° ONG-GIE de Jeunesse	
	5.Dramane GOITA	Groupe d'Appui au Développement à la Bas	
	6.Mme DIARRA Aminata	Promotion féminine Koulikoro Secrétaire aux relations extérieures	
	7.SIDIBE Kassim	Secrétaire Général Koulikoro	

REGION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
SEGOU	1.Daouda OUEDRAOGO	Direction Régionale Génie Rural Directeur BP 76	
	2.Boubacar FOFANA	Secrétaire Général Chambre Régionale d'Agriculture BP 372	
	3.Modibo BOCCUM	Chef du personnel à la Direction Régionale des Centres d'animation rurale	
	4.Baba BOUARE	Chambre d'Agriculture - Comptable	
	5.Babougou TRAORE	Direction Régionale Action Coopérative	
	6.Alassane B. MAIGA	DIRECTEUR RÉGIONAL DES RESSOURCES FORESTIÈRES FAUNIQUES ET HALIEUTIQUES	
	7.Sirassi CISSE	Service Sémencier National	
	8.Oumar DEMBELE	Direction Régionale Agriculture Ségou Rapporteur Général	
	9.Kadiatou SAMOURA	Coordinatrice Régionale pour la Promotion des femmes	
	10.DISSA Niamazié	Coordination Régionale des Jeunes - Secrétaire Général	
	11.Bakary Amadou BAGAYOKO	Gouvernorat - Administrateur Civil	
	12.Souleymane DEMBELE	Directeur Régional du Plan et de la Statistique	
	13.Daouda DEMBELE	Docteur vétérinaire Direction Régionale Elevage	
	14.Fatoumata L. TRAORE	Spécialiste Femme et Développement Office du Niger	
	15.Ahamadou Malick KONTA	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural	

REGION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
SIKASSO	Manassara TOGO	Direction Régionale Agriculture Directeur	
	Oumar CISSE	Coordination Jeunesse Sikasso Secrétaire Général	
	Mme TOGOLA Dédé CONDE	Coordination Régionale des femmes	
	Gouro SANOGO	Chambre Régionale d'Agriculture	
	Issa SISSOKO	Société Civile	
	Mamadou Massar DICKO	Coordinateur Organisation Non Gouvernementale ( Action Protection Sauvegarde Environnement	

REGION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
GAO	Moussa Mahamane MAIGA	Comité de Coordination des Périmètres Irrigués Villageois et Coordinateur National de la Plate forme des organisations Paysannes	
	Chéhi Aguissa MAIGA	Chambre Régionale Agriculture	

REGION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
<b>BAMAKO</b>	1.Brahima MARIKO	Jeunesse-Directeur Régional District	
	2.Fatoumata SANGARE	Mairie Commune II 2è Adjoint au Maire	
	3.Mme FOMBA Fatoumata KONE	Coordination Promotion des Femmes Gouvernorat du District	
	4.Seydou COULIBALY	Directeur Régional Agriculture	
	5.Boubou DOUCOURÉ	Société Civile - Chambre d'Agriculture - Vice Président	
	6.Yaya SIDIBE	Journal " L'Indépendant"	

Equipe Nationale	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
BAMAKO	1.Mme Lansry Nana	Cellule Planification - Statistiques Ministère Développement Rural - Environnement	
	2.Souleymane Mansamakan KEITA	Plateforme des organisations paysannes du Sahel	
	3.Amadou Baba TOURE	Conseiller Technique Ministère du Développement Rural et Environnement	
	4.Mme M'Baye Fatoumata THIAM	Commissariat à la Promotion des Femmes - Abattoir Frigorifique Bko	
	5.Cheick Abba CISSE	Coordination Nationale CILSS - Assistant	
	6.Gnouma KEITA	Office des Radio Télévision du Mali - Bamako	
	7.Bakary MARIKO	Consultant SOCEPI	
	8.Moriba COULIBALY	Journaliste Agence Malienne de Presse et de Publicité	
	9.Sidi Hamed COULIBALY	Consultant SOCEPI	
	10.Djoumé SYLLA	Comité Coordination des Actions - ONG - Secrétaire aux relations Publiques	
	11.Lassana TRAORE	SOCEPI	

ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
BAMAKO/CILSS	1.Josué DIONE	Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel	
	2.Hamdou RABBY WANE	Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel	

ORGANISATION	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	NOMBRE INTERVENTIONS
BAMAKO	1.Mme Niono Fatou DIALLO	SOCEPI	
	2.Mme COULIBALY Fatimata DIALLO	SOCEPI	

**LE NOMBRE TOTAL DES PARTICIPANTS:** Koulikoro 7 + Ségou 14 + Sikasso 6 + Gao 2 + Bamako 6 + Equipe Nationale 11 + Bamako/CILSS 2 + Organisations 2 = **50 Participants**

CILSS

SAHEL 21

**ATELIER REGIONAL DE GAO**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

13 - 14 FEVRIER 1997

G A O

N°	Noms et Prénoms	Titre	Service	Observat°
1	Birama KEITA	Directeur Régional de l'Agriculture	Direction Régionale de l'Agriculture	
2	Souleymane CAMARA	Directeur Régional de l'Elevage	Direction Régionale de l'Elevage Gao	
3	Drahamane Bouba Idjié TOURE	Membre de la Coordination	Coordination des ONG	
4	Mahamadou Boubacar CISSE	Coorespondant Régional Presse	AMAP	
5	Fakaba DIAKITE	Chef du Service	Service de la Protection des Végétaux	
6	Alassane Sidi TOURE	Directeur Régional	DRACOOP-Gao	
7	Kassoum KONE	Conseiller au Développement Rural	Gouvernorat -Gao	
8	Lahamiss Ag Oyait	Instructeur de Jeunesse	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports	

G A O (suite)

N°	Noms et Prénoms	Titre	Service	Observat°
9	Hamadoun BOCOUM	Chargé d'Activité	Projets PAM	
10	Moussa Mahamadou MAIGA	Coordinateur National de la Plate forme des Organisations Paysannes	Comité de Coordination des Périmètres Irrigués Villageois	
11	Loumid Intijifa AG	Agent Technique Machinisme Agricole	Direction Régionale Génie Rural	
12	Ibrahim AG Hamou HAIDARA	Ingénieur des Eaux et Forêts Chef Division Aménagement	Direction Régionale des Eaux et Forêts	
13	Mme Tounce Kouramba MAIGA	Chargée du Programme	Coordination Régionale Promotion Féminine	
14	Chéhi Agnissa MAIGA	Vice - Président	Chambre Régionale d'Aménagement du Gao	

**M O P T I**

N°	Noms et Prénoms	Titre	Service	Observat°
1	Mme Traoré Penda Diallo	Animatrice	Coordination Régionale Promotion des Femmes Mopti	
2	Biubacar Cissé	Technicien Supérieur Eaux et Fôret/Secrétaire au Développement	Association Sylvaten S/C Coordination des Jeunes Mopti	
3	Hamadoun Djiguiba	Inspecteur des Services Economiques Supérieur Régional Adjoint	Direction Régionale plan et Statistique Mopti	
4	Massoungo Guindo	Organisateur	Coopérative des Maraîchers Mopti	
5	Salif Traoré	Sécrétaire Général	Organisation pour la Gestion de l'environnement du Sahel Mopti	

# K I D A L

N°	Noms et Prénoms		Titre	Service	Observat°
1	Abdou Tomota		Chef de Division Art Culture	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports des Arts et de la Culture Kidal	
2	Issoiden Ag Sarid		Conseiller au Développement	Gouvernorat Kidal	
3	Baba Sékou		Sécrétaire à l'Organisation	Chambre du Commerce	
4	Abdour Karim Taky		Président	Chambre Régionale d'Agriculture Kidal	

## Equipe Nationale Bamako

N°	Noms et Prénoms	Titre	Service	Observations
1	Sidi Ahmed COULIBALY	Consultant	SOCEPI	
2 ♀	Mme M' Baye Fatoumata Thiam	Ingénieur en Industrie Alimentaire	Commissariat à la Promotion Feminine	
3	Sékou Abba Cissé	Equipe Nationale	CILSS	
4 ♂	Moriba Coulibaly	Journaliste	AMAP /L'ESSOR	
5	Bakary Mariko	Consultant	SOCEPI	
6	Lassana Traoré	Consultant	SOCEPI	
7	Makan Fily Dabo	Equipe Nationale	PNAE/CID - Bko	

**CILSS**

**SAHEL 21**

**ATELIER RÉGIONAL DE KAYES**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**20 - 21 FEVRIER 1997**

N°	NOMS ET PRENOMS	TITRE	SERVICE	OBSERVATIONS
1	Madikoita NIAKHATE	Responsable Commission Agricole	URCAK	
2	Balla BAMBA	Conseiller au Développement	Gouvernorat	
3	Balla KEBE	Chef de division	Direction Régionale Agriculture	
4	Issaka DIALLO	Président GIE Djéya	GIE Djéya	
5	Madjouma SAMOURA	Technicien d'Agriculture	Association Djama Djigui	
6	Mariam SISSOKO	Paysanne	Chambre d'Agriculture	
7	Abdoulaye COULIBALY	Gestionnaire Entrep. Coop.	Gouvernorat	
8	Boly TRAORE	Chef de Division Formation	Direction Régionale Education	
9	Demba DIALLO	Chargé de l'emploi et de la Formation	Coordination Régionale des Jeunes	
10	Mathia KAMISSOKO	Chef de Base Protection des Végétaux	Service Protection des Végétaux	
11	Mamadou KEITA	Trésorier Général	Coordination des Associations des Jeunes	
12	Abdoulaye DEMBELE	Directeur Régional	Direction Régionale Génie Rural	
13	Jean KIS	Responsable	G.R.DR	
14	Hawa COULIBALY	Secrétaire	Coordination des femmes	

N°	NOMS ET PRENOMS	TITRE	SERVICE	OBSERVATIONS
15	Oulématou BAH	Enseignante	Coordination des femmes	
16	Kassoum SANGARE	Directeur Régional	Direction Régionale Action Coopérative	
17	Mahamadou Abdou MAIGA	Coordinateur	AMADE	
18	Yaya TAMBOURA	Directeur Régional	Direction Rég.Ress.Hum.et Halieu.	
19	Djibril KABA	Chef de Div.Amén.et Hydraulique	Direction Régionale Elévage	
20	Mamadou DIALLO	Vice Président C.R.A	C.R.A Kayes	
21	Alassane MAIGA	Directeur Régional	Direction Rég. Plan et Statistique	

## EQUIPE NATIONALE BAMAKO

Nº	NOMS ET PRENOMS	TITRE	SERVICE	OBSERVATIONS
1	Sidi Ahmed COULIBALY	Consultant	SOCEPI	
2	Mme KEITA Gouma	Equipe Nationale	ORTM	
3	Sékou Abba CISSE	Equipe Nationale	CILSS	
4	Djoumé SYLLA	Equipe Nationale	CCA - ONG	
5	Bakary MARIKO	Consultant	SOCEPI	
6	Lassana TRAORE	Consultant	SOCEPI	
7	Makan Fily DABO	Equipe Nationale	PNAE/CID - Bko	

CILSS

SAHEL 21

**ATELIER REGIONAL DE BAMAKO**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

06 - 07 MARS 1997

**SIKASSO**

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICE	POSTE	OBSERVATIONS
1	LATAPIE Désiré	Inter Agro	Représentant	
2	DICKO Amadou Massar	Action Protection et Sauvegarde de l'environnement		
3	TOGO Manassara	Direction Régionale Agriculture	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural	

**KAYES**

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICES	POSTES	OBSERVATIONS
1	KAMISSOKO Mathia	Service Régional de la Protection des Végétaux	Chef de Base	
2	DEMBELE Abdoulaye	Direction Régionale Génie Rural Kayes	Directeur Régional	

**MOPTI**

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICES	POSTE	OBSERVATIONS
1	DJIGUIBA Hamadoun	Direction Régionale Plan et Statistique	Superviseur Régional Adjoint	
2	CISSE Boubou	Coordinateur des Jeunes	Secrétaire au Développement	

## KOULIKORO

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICES	POSTES	PBSERVATIONS
1	FOMBA Amadou	Société Civile	Inspecteur à la Retraite (Délégué Régional)	
2	COULIBALY Bougouzanga	DRRFFH	Directeur Régional	

**GAO**

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICE	POSTE	OBSERVATIONS
1	KANE Boukary	Direction Régionale des Eaux et Forêts	Ingénieur des Eaux et Forêts	

**DISTRICT DE BAMAKO**

N°	NOMS ET PRENOMS	SERVICE	POSTE	OBSERVATIONS
1	COULIBALY Dramane	CILSS	Coordinateur du Projet FERAP	
2	CEESAY Sonco	Institut du Sahel	Directeur Général	
3	TRAORE Bala	CERPOD/CILSS/INSAH	Directeur P/Intérim	
4	SYLLA Amadou	CILSS/PROCELOS	Secrétaire Permanent	
5	DIALLO Ousmane	Indépendant	Consultant	
6	DIALLO Mohamed	Secrétariat Général	Coordinateur	
7	TRAORE N'Golo	SERNES	Consultant	
8	WANE Hamadou Rabby	CERPOD/INSAH	Chargé de Programme	
9	KANTE Bakary	PRISAS/Institut du CILSS	Chercheur Associé	
10	BA Ibrahim Bocar	Chambre de Commerce	Conseiller Spécial	
11	DIALLO Fatou SECK	Chambre de Commerce	Chef Service Juridique	

N°	NOMS ET PRENOMS	SERVICE	POSTE	OBSERVATIONS
12	MAIGA Oumou MAIGA	Ministère des Zones Arides et Semi- Arides	Conseiller Technique	
13	TOURE Mamadou	Direction Nationale de Management/ Equipement	Ingénieur Eaux et Forêts	
14	BOIRE Chiaka	Radio Clédu	Journaliste	
15	GOITA Mamadou	Cabinet MDRE	Secrétaire Général	

## EQUIPE NATIONALE

N°	PRENOMS ET NOMS	SERVICE	POSTE	OBSERVATIONS
1	Sidi Ahmed COULIBALY	SOCEPI	Consultant	
2	Gnouma KEITA	Equipe Nat. (ORTM)	Journaliste	
3	Cheick Abba CISSE	CONA/CILSS	Comité de Pilotage	
4	M'Baye Fatima THIAM	Commissariat Promotion Feminine	Equipe Nationale	
5	Djoumé SYLLA	CCA-ONG	Secrétaire aux Relations Publiques	
6	Bakary MARIKO	SOCEPI	Consultant	
7	Moriba COULIBALY	Equipe Nationale	Journaliste	
8	Makan Fily DABO	PNAE/CID	Assistant (Equipe Nat)	
9	Nana Yaya LANSRY HAIDARA	CPS/MDRE	Animatrice	
10	Lassana TRAORE	SOCEPI	Equipe Nationale	
11	Mory COULIBALY	CONACILSS	Equipe Nationale	
12	Souleymane KEITA	Plate Forme Paysanne	Coordinateur National	
13	Moussa Kalifa TRAORE	Primature	Conseiller Technique	